

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SOMMAIRE

- 3** MOT DE LA PRÉSIDENTE
MOT DU DIRECTEUR
- 4** PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION LIGÉRIENNE
D'ADDICTOLOGIE
- 6** LE FONCTIONNEMENT
- 12** CSAPA AMBULATOIRE
- 24** CSAPA HÉBERGEMENT
- 28** CAARUD LA BOUTIK
- 33** ANIMATION
TERRITORIALE - PARTENARIAT
- 34** FORMATION
- 36** L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL
- 39** ANIMATION
DE LA VIE ASSOCIATIVE

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Être à bout de souffle et continuer quand même. Continuer sa vie même si on manque d'air, même si le mariage avec l'addiction est au bord de la crise de nerf...même si le divorce semble impossible à obtenir !

Continuer sa vie même si on manque de tout, même si on a la sensation de survivre et non de vivre.

Il suffit d'un souffle même tenu pour récupérer la force de vivre...Une main tendue, une écoute, une absence de jugement, une aide, des soins, des structures d'accueil, un travail pluri disciplinaire, complémentaire et de qualité.

Ce souffle, c'est vous, c'est nous, c'est ALIA qui le diffusons depuis des années et nous continuerons encore et encore pour que les usagers qui viennent à nous puissent enfin respirer en toute sérénité.

Merci pour eux, et continuons tous ensemble à œuvrer pour ceux qui en ont besoin.

— Meriem **BABA** —

MOT DU DIRECTEUR



C'est à nouveau avec fierté que nous vous présentons ce rapport d'activité 2025 pour notre association. Ce document témoigne de l'engagement de tous les acteurs qui œuvrent au quotidien au sein d'ALiA.

L'année 2025 est marquée par une relative stabilité des activités et des équipes au sein d'ALiA. Cela a permis de poursuivre ou d'initier de nouveaux travaux. Divers projets continuent la phase de gestation et devraient éclore au cours de cette année 2026. Entre l'élaboration du CPOM, la mise en place de plan de gestion de crise formalisé ou bien encore l'élaboration d'un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance, les sujets ne manquent pas !!

De même des modalités d'accueil spécifiques ont pu être expérimentées au cours de cette année, de nouveaux groupes thérapeutiques ont vu le jour,... Au final ce n'est que stabilité relative.

A la lecture des pages suivantes, vous découvrirez la variété des actions réalisées par l'ensemble des équipes ALiA. Les chiffres présentés témoignent d'une demande toujours conséquente à laquelle nous répondons avec les moyens qui nous sont alloués par notre financeur.

Ce rapport est avant tout le témoignage du travail réalisé par l'ensemble des professionnels au services des personnes accompagnées. Merci à eux pour leur implication et leur dynamisme

Bonne lecture !!

— Pierre **PERROCHEAU** —

PRÉSENTATION DE

L'ASSOCIATION LIGÉRIENNE D'ADDICTOLOGIE



Son histoire

L'Association Ligérienne d'Addictologie (ALiA), a été créée le 4 juin 2009 par le regroupement de trois associations du Maine-et-Loire gérant des centres d'accueil et de soins en alcoologie et en toxicomanie. Le rapprochement de ces trois associations a été impulsé par le schéma régional médico-social des Pays-de-la-Loire de mars 2009 qui prévoyait l'autorisation d'un unique CSAPA sur le département. Durant dix années, ALiA, fruit de la mise en commun des savoirs et cultures de ces trois associations, s'est modelée une image, un profil, fait d'expertises partagées.

L'absorption en 2019 des associations « mères » par ALiA a fait franchir un nouveau cap à l'association. De nouvelles instances de gouvernance ont été mises en place. Toute personne physique ou morale peut dorénavant demander son adhésion.

Son objet

“ Être force de proposition et participer à la mise en œuvre des politiques sanitaires et médico-sociales en matière d'addictologie, afin de répondre aux besoins et spécificités du Maine-et-Loire ;

Promouvoir et organiser toutes activités sociales, sanitaires et médico-sociales et toutes activités d'information, de formation et de recherche sur les addictions et la prévention des conduites addictives.. //

(Statuts A.Li.A. – modifiés le 19 septembre 2019)

Ses établissements

ALiA gère deux établissements médico-sociaux :

1 Un **CSAPA** : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Ses valeurs


- **La citoyenneté des usagers.**
- **Le respect des droits.**
- **Le respect de l'usager** (de ses attentes, de sa dignité, de ses convictions, de ses croyances, de son rythme, de son histoire, ...).
- **La bienveillance et la bientraitance.**
- **La confidentialité des informations.**
- **La solidarité active.**
- **La promotion de l'usager.**
- **La responsabilisation de chaque acteur.**

2 Un **CAARUD** « La Boutik » : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues

ALiA porte également les missions dévolues au **CAAd49** : Comité des Acteurs en Addictologie du Maine et Loire.

Ses missions

Missions du CSAPA :

- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage.
- La réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives.
- La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative qui comprend diagnostic, prestations de soins, accès aux droits sociaux, aide à l'insertion ou à la réinsertion.
- Les consultations jeunes consommateurs (CJC) 
- Les consultations de proximité.
- Les activités de prévention et de formation.
- La prise en charge des addictions sans substances.
- L'intervention auprès de personnes détenues ou sortant de prison.

Missions du CAARUD :

- L'accueil collectif et individuel.
- L'information et le conseil personnalisé.
- Le soutien dans l'accès aux soins.
- Le soutien dans l'accès aux droits.
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections.
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre.
- La participation au dispositif de veille, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.
- Recensement et évaluation des besoins.

Missions du CAAd 49 :

- L'information aux usagers concernant l'offre en addictologie.
- L'information des professionnels et des bénévoles.
- L'aide aux personnes pour aller vers le soin.
- La gestion des situations complexes.
- Le recensement et l'évaluation des besoins sur le territoire.
- L'appui logistique à la planification et à l'organisation du parcours de santé.

Son organisation

Le CSAPA est organisé en deux pôles d'activité :

- 1 Un pôle ambulatoire :** Les équipes du pôle ambulatoire sont présentes sur les villes d'Angers, Cholet et Saumur. Dans une intention d'aller vers, des consultations de proximité sont organisées à Baugé et Beaupréau et depuis septembre 2024 à Doué-en-Anjou.
- 2 Un pôle hébergement :** Il se compose du Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) implanté à Beaupréau et de 6 appartements thérapeutiques sur les communes de Cholet et Angers.

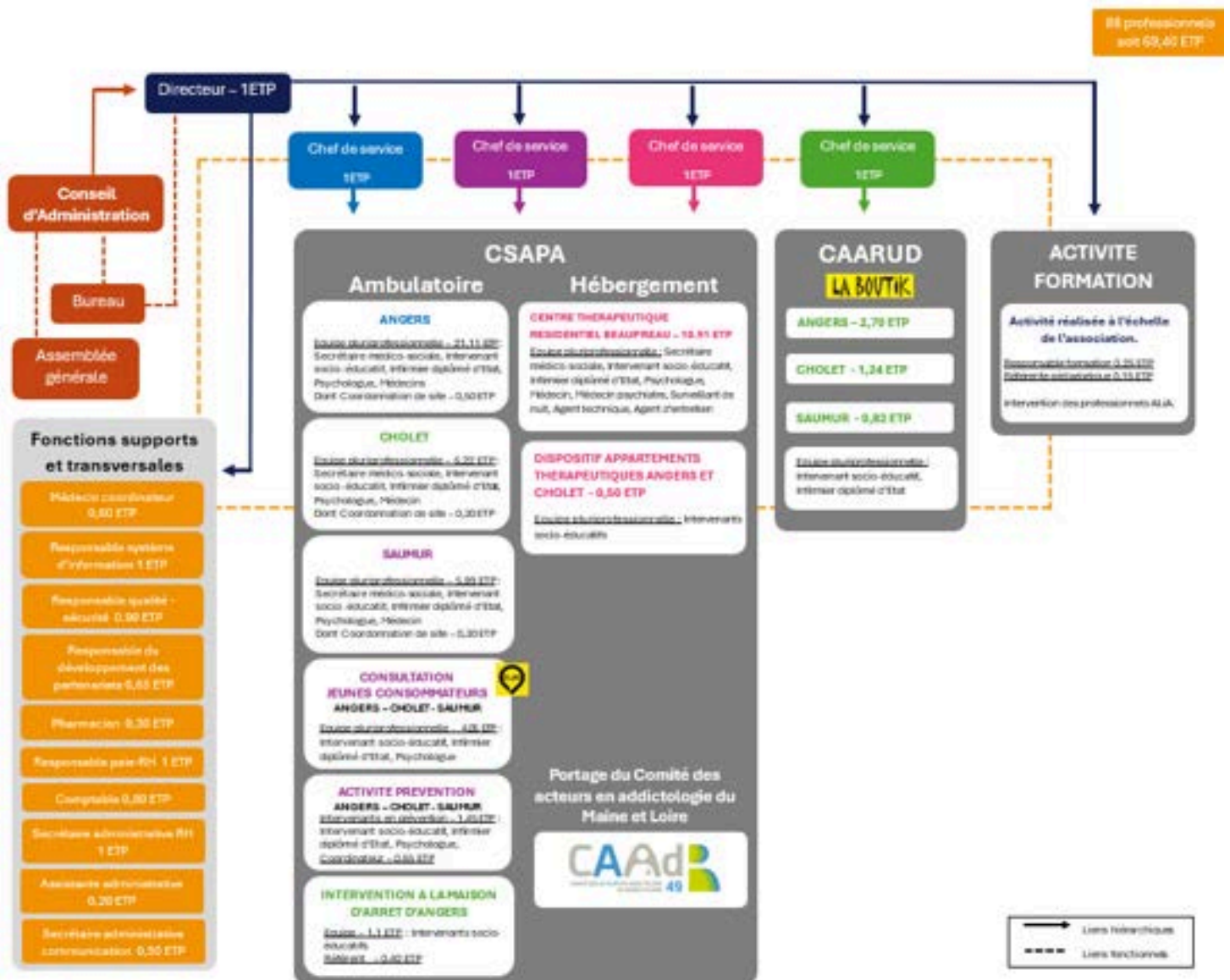
Le CAARUD est également réparti sur le département et adossé à l'architecture du CSAPA sur les villes de Cholet et de Saumur. A Angers, le CAARUD est installé en proximité de la gare dans un local dédié à son activité.

Le CAAd 49 exerce ses missions sur l'ensemble du département.



LE FONCTIONNEMENT

Organigramme ALiA au 31/12/2025

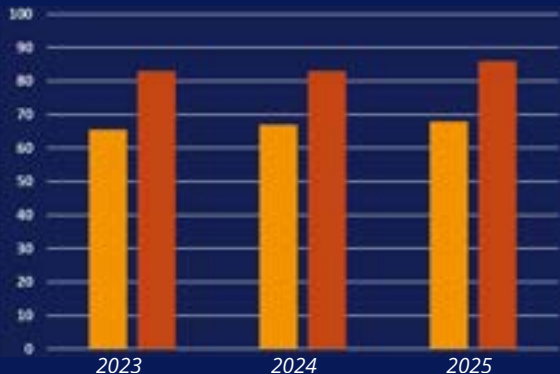


Ressources humaines

L'association emploie 88 salariés au 31 décembre 2025 soit 69.40 ETP. Ces effectifs se répartissent sur les différents sites de l'association. Le site principal d'Angers regroupe aussi les fonctions dites supports. Différents métiers sont présents au sein de l'association, permettant un accompagnement pluridisciplinaire des publics.

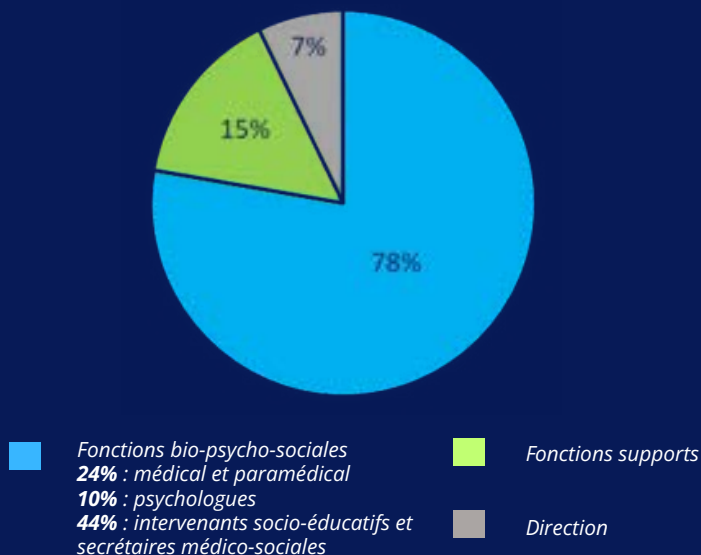
■ Effectifs salariés en ETP ■ Effectifs salariés en nombre de personnes

Évolution des effectifs salariés ALiA



Répartition des effectifs ETP

L'accompagnement proposé se caractérise par une prise en charge bio-psycho-sociale :

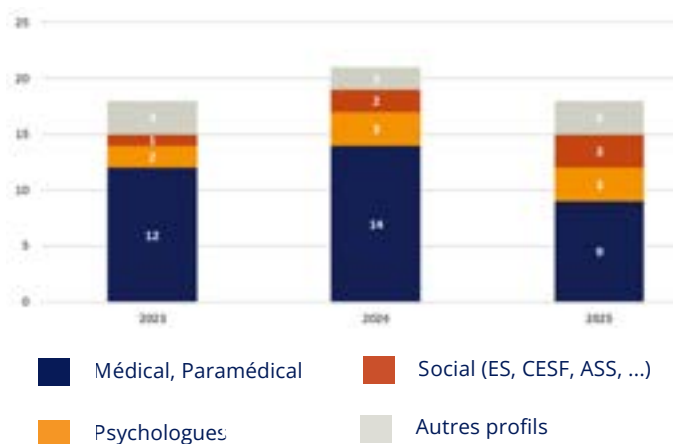


Nous avons au cours de l'année 2025 repenser notre processus de recrutement et d'intégration des nouveaux salariés. De nouvelles modalités ont pu être imaginées par les professionnels et mises en œuvre dès la fin d'année 2025 :

- Identification d'un parcours d'intégration : recrutement, accueil du premier jour d'embauche, étapes clés à 15 jours, 4 semaines, temps d'échange trimestriel au cours de la première année.
- Création d'un « kit du nouveau salarié » : mise à disposition de l'ensemble des documents nécessaires sur le SharePoint pour faciliter la prise de poste.
- Mise en place d'un rapport d'étonnement : afin de pouvoir tirer parti du regard neuf du nouvel arrivant avant qu'il ne s'habitue aux pratiques internes.
- Désignation d'un professionnel référent pour favoriser une prise de poste fluide, humaine et efficace.

Ces évolutions associées à notre politique volontariste en matière d'accueil des stagiaires ainsi qu'au niveau des propositions de formation nous permet à ce jour de pourvoir à l'ensemble des postes dès lors qu'ils s'ouvrent.

Les stagiaires accueillis au sein d'ALiA :



La politique de formation et plus globalement d'ouverture aux nouvelles pratiques reste un enjeu fort pour l'association qui, tenant compte à la fois des nécessités ainsi que de la maîtrise des budgets, permet l'envoi en formation d'un nombre conséquent de professionnels.

Les actions de formation individuelles et collectives :



■ Personnes ayant bénéficié d'une action de formation (hors formations réglementaires)

Au titre de l'année 2025, les salariés ont bénéficié de 1964 heures de formation.

La participation aux colloques et journées études :

Un nombre conséquent de professionnels a pu profiter du congrès de la Fédération Addiction qui s'est tenu les 22 et 23 mai 2025 à Angers.



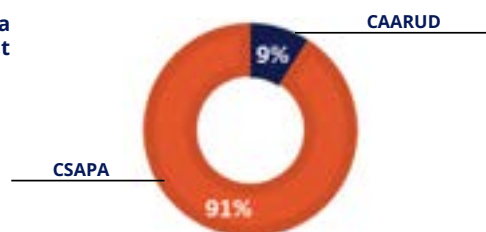
Moyens financiers

Le financement des activités de l'association est assuré au travers le versement d'une dotation annuelle de la part de l'Assurance Maladie. L'autorité de contrôle dont dépend l'association est l'ARS des Pays de la Loire.

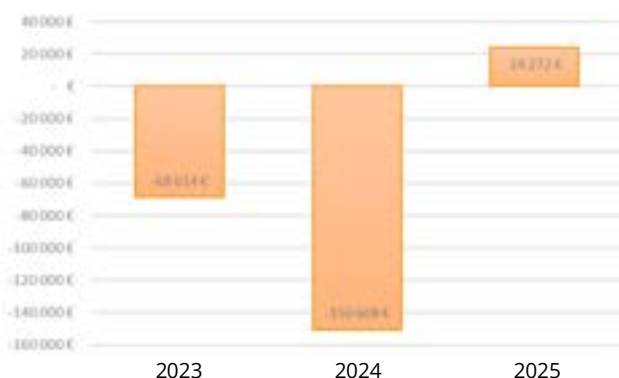
| | 2025 | 2024 | Evolution | 2023 |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|-------------|--------------------|
| Dotation ARS (Ondam) | 5 071 220 € | 4 686 922 € | 8,20% | 4 706 791 € |
| Concours publics et subventions | 221 022 € | 216 311 € | 2,2% | 261 145 € |
| Cotisation des adhérents et dons | 670 € | 190 € | 252,63% | 170 € |
| Utilisation des fonds dédiés | 198 265 € | 209 477 € | -5,4% | 163 395 € |
| | 5 491 177 € | 5 112 900 € | 7,4% | 5 131 501 € |

Les ressources 2025 sont en hausse de plus de 7% en lien avec le renforcement des moyens alloué aux deux établissements. Cette évolution des ressources a permis de générer un résultat à l'équilibre pour 2025 contrairement aux deux années antérieures.

L'association est gestionnaire des deux établissements CSAPA et CAARUD, la répartition des budgets entre les deux structures est à hauteur respectivement de 91 % et 9 %.



Suivi des résultats administratifs

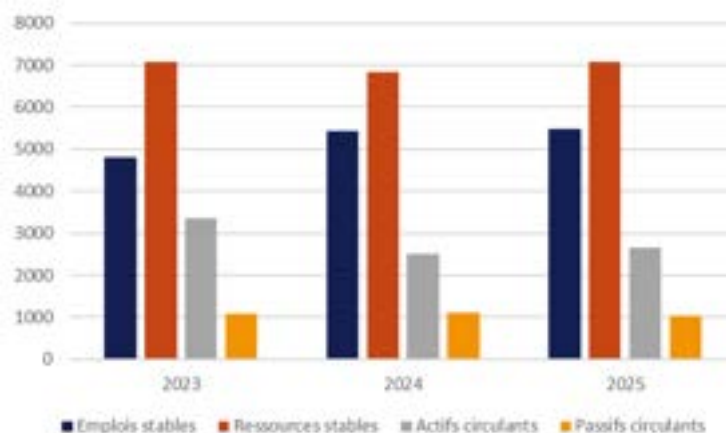


L'équilibre des comptes est à nouveau atteint avec un excédent de 24 272 € au titre de l'année 2025 contre - 150 608 € en 2024 et - 68 614 € en 2023. Les arbitrages réalisés sur les dotations 2025 ont permis notamment de financer les mesures « Ségur ».

Les dettes et avoirs de l'association

> Evolution des emplois et ressources (en K€)

Les ressources stables de l'association se consolident à nouveau du fait du résultat excédentaire. De même la trésorerie se stabilise à 2 493 K€ soit l'équivalent de 5.28 mois de charges d'exploitation.



Système d'information

Sécurité des systèmes d'information et conformité réglementaire (Logiciel éO – CSAPA)



En janvier 2025, une évolution majeure en matière de sécurité a été mise en œuvre sur le logiciel éO : l'éditeur EIG a activé l'obligation d'une clé sécurisée à chaque connexion utilisateur. Cette mesure renforce significativement la protection des données de santé et s'inscrit pleinement dans les exigences de cybersécurité attendues par le Ségur de la santé.

Au-delà de ces éléments de renforcement de la sécurité informatique, le responsable des Systèmes d'Information (RSI) intervient très régulièrement auprès des équipes afin :

- D'apporter des compléments d'information sur les procédures liées à éO
- De rappeler les bonnes pratiques d'utilisation du logiciel (admissions, création de dossier usager, identitévigilance, etc.)
- De renforcer la sensibilisation au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Évolutions applicatives (TAGALIS) – CAARUD



Pour le CAARUD, le travail avec l'éditeur du logiciel TAGALIS se poursuit dans une logique d'amélioration continue. Des adaptations ont été réalisées afin de mieux répondre aux besoins statistiques spécifiques de l'association, facilitant ainsi le suivi de l'activité et le reporting.

Environnement Microsoft et infrastructures

La migration de l'ensemble des postes informatiques vers Windows 11 est arrivée à son terme en 2025, permettant ainsi :

- Un renforcement de la sécurité, avec l'anticipation de la fin du support de Windows 10 en octobre 2025
- Une meilleure compatibilité applicative, notamment avec Microsoft Teams
- Une amélioration globale de la stabilité des postes

Un projet porté au cours de l'année 2025 : Archivage et numérisation des dossiers usagers

Le travail d'archivage des dossiers usagers, qu'ils soient papiers ou informatiques, s'est poursuivi. Le site de Cholet a été retenu comme site pilote, avec pour objectif la rédaction d'une procédure commune applicable à l'ensemble de l'association ALiA.

Suivi des demandes informatiques

Le logiciel GLPI continue d'être utilisé pour le suivi et l'analyse des demandes informatiques sur l'année 2025. Les tableaux de bord associés permettent une meilleure visibilité sur les sollicitations, les délais de traitement et les besoins récurrents des équipes.



Amélioration continue de la qualité

Élaboration d'un plan de gestion de crise

ALiA a engagé en 2025 un travail d'élaboration d'un plan de gestion de crise, conformément aux obligations de continuité d'activité et de gestion des situations critiques exceptionnelles (sanitaires, climatiques, sécuritaires ou organisationnelles).
Les objectifs de ce plan sont multiples :

- Améliorer la réactivité en cas d'alerte ;
- Réfléchir aux dispositions à prévoir pour adapter au mieux notre organisation (circuits d'alerte, responsabilités et modalités de coordination interne et externe) ;
- Anticiper les conséquences des risques identifiés ;
- Garantir la continuité des activités ;
- Préserver le bien-être et la santé des personnes accompagnées et des salariés.

Au cours du second semestre 2025, les professionnels ont réalisé sur chaque site ALiA :

- Une cartographie des risques : repérage des situations à risques, évaluation de l'impact de chaque typologie de risques sur l'organisation et la santé des personnes (cotation de la fréquence et la gravité).
- Une auto-évaluation de sûreté : étude de sûreté de l'établissement en termes de périphérie, d'accès, de moyens de sécurisation et de gestion.

A l'appui de ces premières étapes, nous formaliserons en 2026 un plan de gestion de crise et de continuité d'activité pour chaque site.

Élaboration d'un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance

La prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance constituent des axes majeurs des politiques publiques en matière médico-sociale, renforcés par les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) et les obligations issues du Code de l'action sociale et des familles. Deux critères du référentiel d'évaluation HAS sont consacrés à cette thématique :

Critère 3.11.1 :
"L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées"

Critère 3.11.2 :
"L'ESSMS traite les signalements de faits de maltraitance et de violence, et met en place des actions correctives"

Dans ce cadre, un groupe de travail a été constitué sur chaque site pour travailler la thématique, à travers les étapes suivantes :

- Lister les situations à risque de maltraitance (à partir des expériences terrains, des plaintes/réclamations d'usagers, de la cartographie des risques de la HAS : 173 situations à risques).
- Evaluer la criticité des risques identifiés (gravité/fréquence).
- Prioriser et élaborer un plan d'actions.

Différentes actions d'amélioration ont été identifiées sur chaque site et seront présentées aux équipes durant le premier trimestre 2026.

| | CSAPA Angers | CAAFUD Angers | Beaupréau | Cholet | Saumur |
|------------------------------|--------------|---------------|-----------|--------|--------|
| Nombre d'actions identifiées | 20 | 16 | 13 | 14 | 12 |

Ces actions concernent à la fois les modalités d'accompagnement des personnes (accueil, personnalisation de l'accompagnement...), nos conditions d'installation (locaux, accessibilité, équipements...) et nos process managériaux (formation, recrutement, coordination d'équipe, communication...).

Finalisation de la formalisation du circuit du médicament en centre thérapeutique résidentiel

Conformément aux exigences réglementaires et aux recommandations de la HAS en matière de sécurisation du circuit du médicament, ALiA a poursuivi en 2025 les travaux initiés en 2024 sur la formalisation du circuit du médicament. Avec pour objectifs de garantir la traçabilité, la sécurité et la qualité des pratiques, cette démarche permet de clarifier les responsabilités des professionnels, de formaliser les étapes clés (prescription, commande, stockage, préparation, délivrance, élimination) et de prévenir les risques, dans le respect des droits et de la sécurité des usagers.

En 2025 :

- Bilan à 6 mois sur la procédure du CSAPA Ambulatoire : 80% des professionnels expriment être « satisfaits » et 20% « très satisfaits » de la nouvelle procédure.
- Points positifs exprimés : centralisation des informations sur le logiciel métier, simplification du process, uniformisation sur tous les sites ALiA, manipulation rapide, moins de papier et moins de fichier Excel donc moins de risque d'erreur.
- Formalisation de procédures pour le Centre Thérapeutique Résidentiel : circuit du médicament au CTR, circuit du médicament méthadone au CTR, aide à la prise du médicament au CTR.



Élaboration de nouvelles « fiches repère » à destination des professionnels

Au sein d'ALiA il existe des « fiches repères » élaborées par et pour les professionnels. Dans une logique de soutien aux équipes, ces fiches visent à fournir des repères clairs, accessibles et actualisés pour guider les pratiques professionnelles face à des situations spécifiques ou complexes. Elles s'inscrivent dans le déploiement d'une culture commune et le développement de la démarche d'amélioration continue.



3 « fiches repère » élaborées en 2025 :

- Aide à la prise du médicament au Centre Thérapeutique Résidentiel
- Accompagner une personne victime de violence
- Accompagner une personne à l'usage de la vape

De nouvelles procédures d'accompagnement

- Procédure « Réagir quand une personne victime de violence se présente dans l'urgence » : répondre à une situation d'urgence dans le cadre de violences manifestes, accueillir dans les meilleures conditions possibles une personne victime de violences.
- Gestion d'une demande d'admission en appartement thérapeutique : clarifier les étapes et les rôles de chacun dans la réception et la gestion des demandes d'admission, améliorer l'articulation des professionnels et le suivi administratif des demandes.

De nouvelles procédures RH

- Accueil d'un nouveau salarié en ambulatoire-jour 1 : définir le déroulement de la première journée d'embauche sur l'ambulatoire, permettre à chaque nouveau salarié de bénéficier d'un accueil préparé et personnalisé.
- Intégration d'un nouveau salarié : définir les étapes d'intégration et les attributions de chacun, permettre à chaque nouveau salarié de bénéficier d'un parcours d'intégration.
- Diffusion des offres d'emploi en CDD et CDI : définir les étapes et les modalités d'organisation pour la rédaction et la diffusion des offres d'emploi.
- Déclaration et gestion administrative des accidents de travail : définir les étapes de déclaration et de gestion des accidents de travail.

Formalisation d'un formulaire de droit à l'image pour les personnes accompagnées



Dans le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées, et notamment du droit à l'image et à la protection de la vie privée, ALiA a élaboré en 2025 un formulaire dédié au consentement du droit à l'image. Ce document vise à encadrer de manière claire et transparente les conditions de captation et d'utilisation des images au sein de l'établissement, en garantissant le recueil d'un consentement libre et éclairé des personnes. Il participe ainsi à la sécurisation des pratiques professionnelles et à la protection des personnes accompagnées.

CSAPA

AMBULATOIRE



Une équipe pluridisciplinaire représentant 40.87 ETP (hors fonction supports et direction) pour l'ensemble des activités ambulatoires (généraliste, CJC, prévention, maison d'arrêt.)

Educateur spécialisé, assistant de service social, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, intervenant en action sociale, infirmier DE, médecin, pharmacien, psychologue, secrétaire médico-social, sophrologue...

Organisation géographique

3 lieux d'implantation dans le Maine-et-Loire :

- **CSAPA Angers**
8, rue de Landemaure
49000 Angers
- **CSAPA Cholet**
6, rue des Marteaux
49300 Cholet
- **CSAPA Saumur**
130, rue des Prés
49400 Saumur

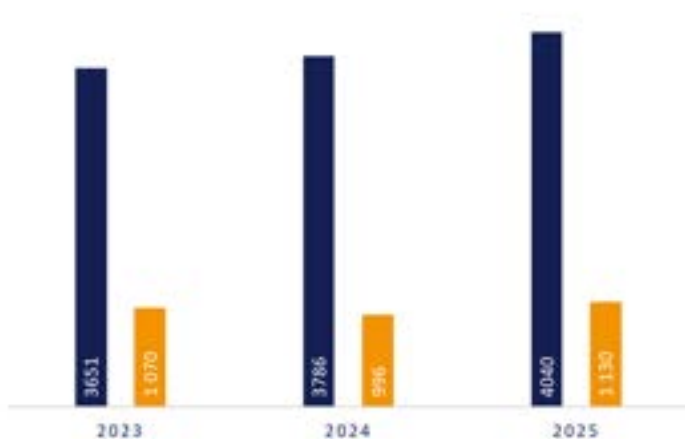


L'activité 2025

Les chiffres clés indiqués ci-après intègrent l'ensemble des activités du pôle ambulatoire et ce en cohérence avec les rapports normés DGS (annexe 7). De ces chiffres sont extraits les données spécifiques relatives aux activités maison d'arrêt, prévention et dispositif CJC afin d'en faire une analyse plus fine dans les pages suivantes.

File active

Évolution de la file active totale départementale toutes activités CSAPA ambulatoires confondues.

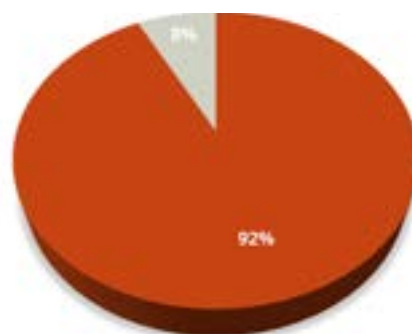


Écart 2025-2024 :

+ 7% Total des personnes reçues

+ 13% Nouveaux patients

Répartition de la prise en charge des patients et de l'entourage :



92 % Patients

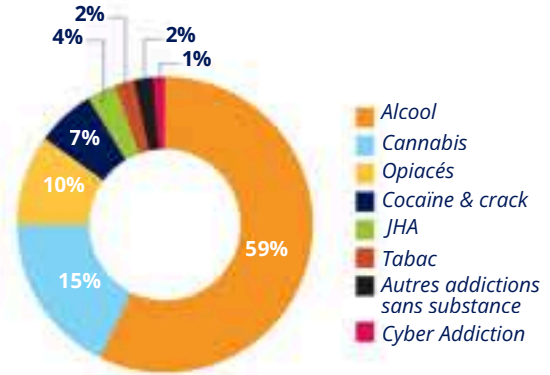
8 % Entourage

La file active des personnes accompagnées au sein du CSAPA ambulatoire continue à augmenter. Après une hausse de 4% en 2024, elle augmente à nouveau de 7% en 2025. Le renouvellement de cette file active est lui aussi en hausse avec 1 130 nouveaux patients pris en charge en 2025 contre 996 en 2024.

La prise en charge de l'entourage (familial, amical, professionnel)...est identique à l'année 2024.

Produit à l'origine de la demande d'accompagnement

L'addiction à l'alcool représente un peu moins de 60% des demandes de prise en charge contre 57% en 2024. L'addiction au cannabis quant à elle représente 15% des demandes tout comme l'an dernier.



Initiative de la demande

48% des personnes accompagnées sur le CSAPA déclarent venir de leur propre initiative. 18,5% viennent dans le cadre d'une mesure judiciaire. Les autres personnes sont quant à elles orientées par les institutions et services sociaux ainsi que la médecine de ville.

Typologie des personnes accompagnées

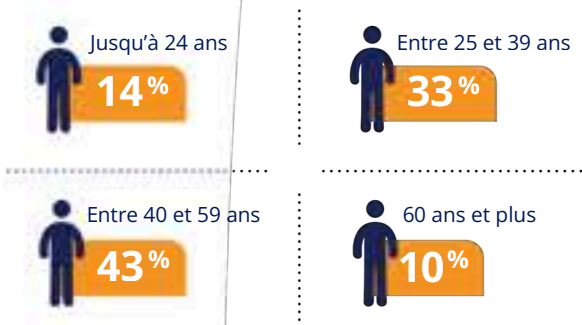
> Répartition par sexe :

L'accompagnement du public féminin fluctue chaque année. Après une augmentation significative entre 2021 (21%) et 2022 (24%), puis à nouveau une baisse en 2023 avec une proportion de 20%. Celle-ci semble se stabiliser cette année à 21% tout comme l'an dernier.



> Répartition par tranches d'âges :

La répartition par tranches d'âges reste identique à celle de l'an dernier.

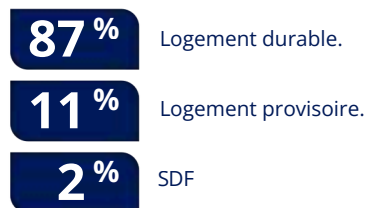


> Origine des ressources des personnes accompagnées en 2025 :



62% des personnes accompagnées ont des ressources liées à l'activité. Après une nette augmentation en 2023 passant de 63% en 2022 à 69%, ce chiffre retrouve les niveaux de 2022 et 2024.

> Type de logement des personnes accompagnées :



La grande majorité des personnes accompagnées (87%) possède un logement durable, à mettre en corrélation avec le fait que 62% déclarent avoir des revenus issus de l'emploi. On peut faire l'hypothèse que la majorité de nos suivis est insérée.

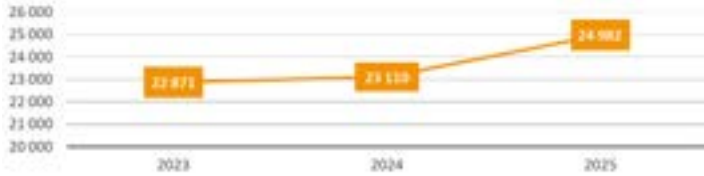
L'accompagnement bio-psycho-social

L'intervention pluridisciplinaire est au cœur de l'accompagnement à ALiA depuis toujours afin de prendre en compte la personne dans toutes ses dimensions.

Consultations

Ces chiffres prennent en compte les consultations effectuées en face-à-face ou par téléconsultation à destination des personnes accompagnées hors entourage.

Dans le détail :



On note cette année une augmentation de 8% du nombre de consultation, en lien avec l'augmentation des moyens alloués dans le cadre de l'ouverture de la consultation de proximité du CH de Doué en Anjou en septembre 2024, cette augmentation produisant ses effets en année pleine en 2025.

> Répartition de l'accompagnement par type de profession

Dans le détail :

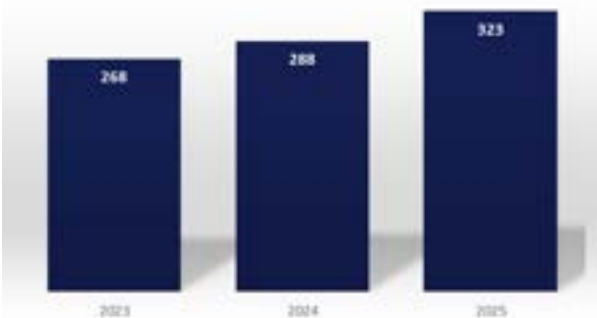


Cette présentation a vocation à montrer la pluri professionnalité des prises en charge. Cette répartition est la même depuis plusieurs années. En complément, les chiffres indiqués ci-dessus, ne tiennent pas compte de la durée de l'acte et peuvent ainsi expliquer un différentiel en fonction des professions.

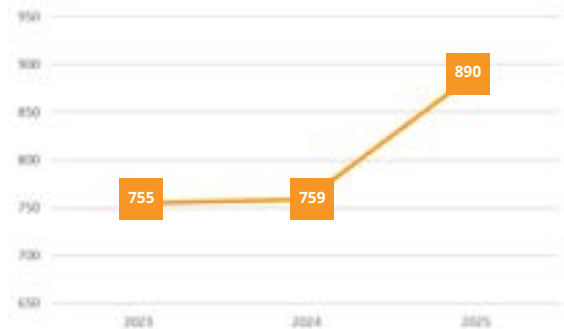
Accompagnement de l'entourage

Le CSAPA est aussi sollicité par l'entourage (au sens large) d'une personne ayant une problématique addictive. Ce peut être un parent, ami, professionnel, proche de la personne qu'elle soit ou non suivie au sein de la structure. Cet accueil et ou accompagnement de l'entourage se fait par l'ensemble des praticiens d'ALiA. Pour autant certains professionnels de par leur formation complémentaire (Systémie) vont être amenés à suivre de manière plus importante ces personnes.

> File active



> Consultations



FOCUS

La prise en charge des personnes en obligation de soin

S'appuyant sur le constat d'une demande relativement importante de personnes sollicitant le CSAPA dans le cadre d'une obligation de soin, en lien par ailleurs avec une réflexion menée dans le cadre d'une journée régionale d'étude « Santé justice du 26 novembre 2024 », l'équipe angevine a mis en œuvre au cours de l'année 2025, une modalité d'accueil spécifique.

L'accueil en groupe permet ainsi de favoriser l'accès à l'information et à la réduction des risques par le biais d'un parcours balisé et souple. Cette modalité permet aussi de « démystifier » la prise en charge en addictologie et de susciter des demandes d'accompagnements individuelles.

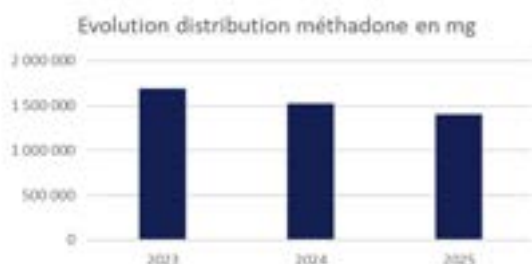
Au cours de l'année, 26 séances ont été mises en œuvre. Elles ont permis d'accueillir 170 personnes, 32 parmi elles ont poursuivi leur parcours de manière individualisée par la suite.

Les Traitements de Substitution aux Opiacés

Les personnes souffrant d'un trouble de l'usage aux opiacés nécessitent une prise en charge médicale, psychologique et sociale parmi lesquelles les médicaments de substitutions aux opiacés (MSO) ont une place prépondérante. Au sein du CSAPA, en fonction de l'évaluation médicale l'ensemble des MSO (méthadone, buprénorphine) peuvent être prescrit, mais seule la méthadone sirop est délivrée sur le CSAPA.

158 personnes (contre 173 en 2024) ont été accompagnées en délivrance TSO au cours de l'année.

Au total, 272 personnes (contre 354 en 2024) ont bénéficié d'une prescription TSO à ALiA en 2025. Cette dynamique de diminution se confirme encore cette année.



Le dépistage

L'activité de dépistage par Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) pour le VIH, VHC et VHB s'est poursuivie. En complément des dépistages par TROD, les dépistages par bilan sanguin continuent à être réalisés soit sur site soit en ville.

Le travail collaboratif (sur les trois sites) s'est poursuivi avec le service de Gastro-entérologie et hépatologie du CHU d'Angers (Dr FOUCHARD et son équipe), des sessions « Test and Treat » sont régulièrement mises en place pour faciliter l'accès au traitement pour l'hépatite C.

Le dépistage VIH, VHB, VHC et plus largement la recherche des répercussions somatiques en lien avec les problématiques addictives reste centrale dans nos accompagnements via divers outils : consultation, test and treat, check ta santé...



La Prise en charge des addictions comportementales

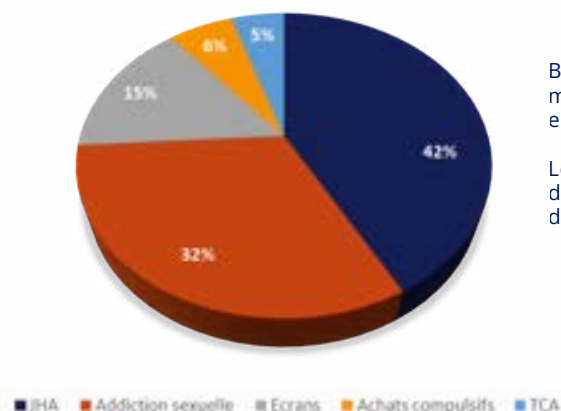
On observe à l'échelle départementale une hausse de 9% des personnes reçues en première intention pour des addictions comportementales, soit 228 personnes.

Des modalités de prise en charge sont mises à l'œuvre, des documentations ont été réalisées (guides 1^{er} accueil) et ce afin de pouvoir répondre au mieux à cette évolution des demandes.

> L'activité du Binôme Addiction Sans Substances (BASS)

Depuis avril 2018 l'association a mis en place un binôme de professionnelles dédié aux Addictions Sans Substance (BASS). Ce binôme est constitué d'un 0.5 ETP Psychologue clinicien et d'un 0.5 ETP Assistante de Service Social du CSAPA. Les actions de ce binôme se font en référence à la circulaire du 22.11.2011 et s'articulent autour de trois axes :

> Types de demandes d'accompagnement par le BASS



Bien que la problématique de Jeux de Hasard et d'Argent restent majoritaires, les sollicitations pour des addictions sexuelles sont en forte augmentation.

Le public accueilli reste majoritairement masculin (83%). L'âge des personnes accompagnées est variable, avec une majorité d'adulte (76 % de 25 à 59 ans).

> Développement du partenariat Départemental

Le binôme a animé 8 temps de sensibilisation/formation sur les addictions comportementales auprès de différents partenaires : CESAME, MDS (Maison des Solidarités), ASEA (Association pour la Sauvegarde de l'enfant et de l'Adolescent à l'adulte).

Il est aussi intervenu dans le cadre d'actions initiées avec le soutien de la MILDECA (médiateurs sportifs) ainsi qu'auprès d'autres instances telle la SRAE Addictologie. Un usager pair est associé sur certains temps et permet ainsi une approche plus large quant à la prise en charge des addictions comportementales.

L'ouverture des casinos de Saumur et potentiellement le Lion d'Angers laisse à penser à une augmentation de l'activité du BASS. Des contacts sont déjà en cours avec les gestionnaires des futurs établissements de jeux.

> Développement du partenariat National

Le BASS est associé au groupe de travail Jeu d'Argent et de Hasard, piloté par la Fédération Addiction, avec pour objectifs la diffusion d'un guide clinique au premier semestre 2026 et le développement de formation sur les Jeux de Hasard et d'argent.



Par ailleurs, le binôme a bénéficié de la formation « Comprendre, évaluer et prendre en charge l'addiction sexuelle et à la pornographie » animée par Maria Hernandez-Mora. Cette formation permet ainsi de répondre au mieux à l'augmentation des demandes actuelles sur ce sujet.

> Conclusion :

2025 a été une année riche en réalisation de projets, ainsi que dans le développement de nouveaux partenariats. 2026 devrait l'être tout autant avec :

- La mise en place de temps de sensibilisation sur l'addiction sexuelle et à la pornographie pour l'ensemble des équipes d'ALiA.
- L'ouverture effective du casino JOA de Saumur.

L'accompagnement collectif à travers des groupes thérapeutiques

En complémentarité de l'accompagnement individuel, ALiA a mis en place et continue de développer une offre d'accompagnement collectif. Suite à une évaluation de ses besoins et en cohérence avec son parcours de soins, la personne peut être orientée vers cette modalité, et ainsi s'inscrire dans une dynamique de groupe.

En 2025, ALiA constate l'engouement des personnes accompagnées à pouvoir bénéficier de ces groupes thérapeutiques.

En 2025 l'association a proposé 12 groupes thérapeutiques différents :

2 nouveaux groupes à destination du public jeune ont vu le jour en fin d'année.



Groupe Marche : 34 séances



Groupe affirmation de soi : 15 séances



Atelier d'écriture/lecture : 38 séances



Groupe Addictions au féminin : 15 séances



Atelier respiration, relaxation : 12 séances



Groupe « pense tes émotions » : 2 séances



Atelier sophrologie : 6 séances



Groupe « santé / justice » : 26 séances



Atelier Jeux de Hasard et d'Argent : 11 séances

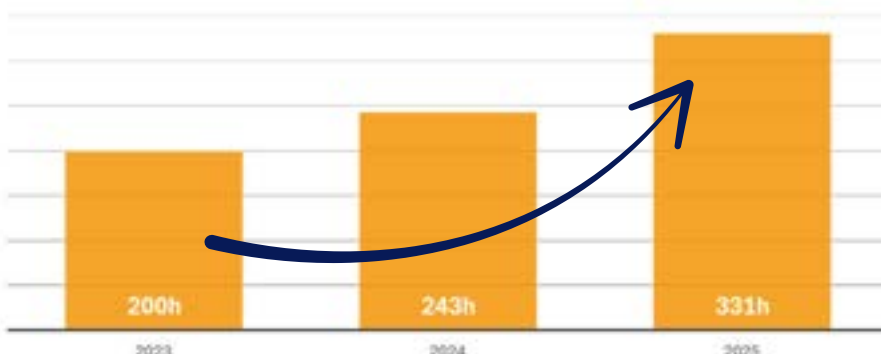


Groupe « After ALiA » : 10 séances



L'atelier CJC : 8 séances

Temps dédié à la prise en charge en collectif



En complément de la prise en charge individuelle, la prise en charge en collectif a augmenté de 66% entre 2023 & 2025.

L'intervention en maison d'arrêt

ALiA intervient à la maison d'arrêt d'Angers au travers l'action de ses deux établissements, le CSAPA et le CAARUD. Au sein de l'USMP de la maison d'arrêt, l'articulation des trois services, CHU/ CESAME et ALiA, permet de proposer un accompagnement global, bio-psycho-social, en fonction du temps du soin et du projet de chaque personne.



Dans ce cadre, ALiA assure principalement :

- L'évaluation des consommations et des conduites addictives.
- L'accompagnement et le soin des personnes détenues.
- La réduction des risques et des dommages liés aux pratiques de consommation.
- La préparation à la sortie pour favoriser la continuité des soins.

L'organisation

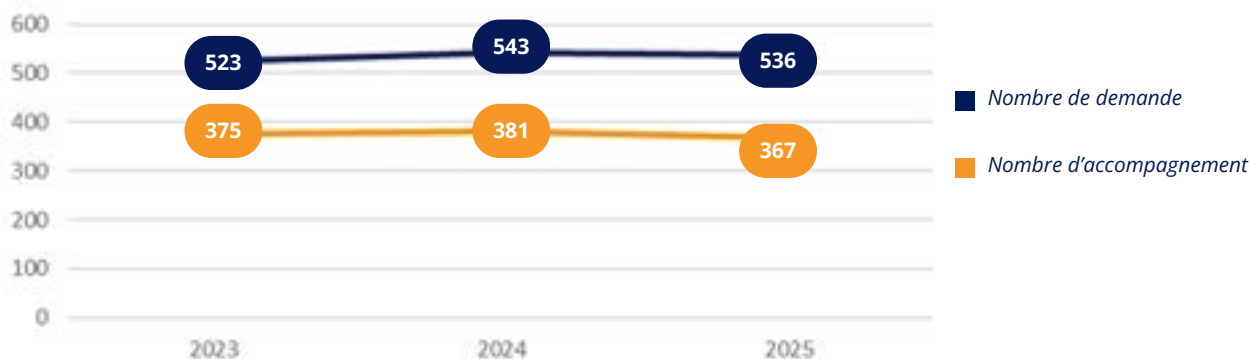
- Une équipe de 4 intervenants socio-éducatifs du CSAPA, représentant 1,5 ETP, dont un temps de coordination de l'activité à hauteur de 0.40 ETP
- Des professionnels du CSAPA et du CAARUD, intervenants socio-éducatifs, infirmiers, psychologue, mobilisés ponctuellement, dans le cadre des groupes de parole, des actions de prévention et des entretiens familiaux en cours d'incarcération
- Une présence quotidienne, du lundi au vendredi, au sein de l'USMP

Depuis 2025, ALiA Intervient également au Quartier de Semi-Liberté de la maison d'arrêt d'Angers à raison de 4 heures en moyenne par mois, comprenant une information collective mensuelle et des entretiens individuels d'évaluation.

L'activité 2025

L'année 2025 reste dans la continuité des années précédentes. La file active des personnes accompagnées se stabilise à un niveau élevé. La légère baisse observée s'explique par le départ d'un professionnel début août et son remplacement opérationnel début octobre. A l'image de l'année 2024, le nombre de demandes vers ALiA reste très important.

Evolution de la file active des personnes accompagnées au regard du nombre de demande d'accompagnement en détention



Écart 2024 > 2025 :

- 3,7%
Accompagnements effectués

- 1,2%
Demandes vers ALiA

> **367 accompagnements réalisés**

Soit 360 personnes différentes rencontrées, et 7 personnes accompagnées à deux reprises sur deux incarcérations différentes

La demande de soin en maison d'arrêt intervient dans un contexte de rupture dans le parcours des personnes. Elle peut- être l'occasion de poursuivre un suivi entamé à l'extérieur. Elle peut également favoriser un premier questionnement sur les pratiques de consommation ou les comportements.

> **132 d'entre elles bénéficiaient d'un premier contact avec le soin en addictologie**

992

entretiens individuels réalisés
- 11% par rapport à 2024

Une diminution en lien avec le départ d'un professionnel de l'équipe début août et son remplacement opérationnel début octobre.

La surpopulation carcérale : un frein à l'accès au soin

L'année 2025 a été à l'image de l'année précédente : une année dense, avec un nombre important de demandes d'accompagnement. L'équipe a fait son possible pour y répondre au mieux. Mais avec un niveau de surpopulation record, atteignant au cours de 2025 près de 220% de taux d'occupation, et sans moyen supplémentaire, l'équipe n'a pas la capacité d'absorber toutes les sollicitations. Ainsi :

> 89 personnes sont sorties sans être vues

Au-delà du nombre de personnes non vues malgré leurs demandes, les conséquences de cette surpopulation sont multiples :

- Comme en 2024, chaque absence, même prévisible de professionnels (congrés, formation), induit une augmentation immédiate des délais d'attente avant une première rencontre en détention. L'entrée dans l'accompagnement prend donc du retard, de même que le suivi des pratiques à risques en détention et la mise en place des projets de soin, favorisant les risques de sorties sèches et de rechutes.
- Une promiscuité favorisant des tensions au quotidien qui rend particulièrement vulnérables les personnes présentant des troubles addictifs : stress, craving, prises de risque en détention.

La préparation à la sortie

72 %

des personnes orientées vers ALiA à la sortie poursuivent leur démarche d'accompagnement sur l'un des 3 sites du département.

La présence des professionnels du CSAPA dedans/dehors facilite la reprise de contact à la sortie et donc la continuité des soins.



LA MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE REDUCTION DES RISQUES

Depuis 2016, la délivrance de matériel de RDRD au sein de l'USMP est cadrée par un **Protocole de mise à disposition de matériel de réduction des risques et des dommages**.

Les personnes ayant des pratiques à risques en détention ont accès à du matériel à usage unique. Celles qui consomment par voies intraveineuses peuvent bénéficier de matériel d'injection stérile dans le cadre d'un **Programme d'Echange de Seringues (PES)** au sein de l'USMP.

Depuis 5 ans, le nombre de personnes bénéficiant de la mise à disposition d'outils de consommation à moindre risque (hors PES) est stable à un niveau faible (<10%). Le nombre de participants au PES est quant à lui marginal (environ 1%).

Signe de la reconnaissance du travail réalisé en détention, début juillet 2025, le Directeur général de l'Administration Pénitentiaire faisait le déplacement à Angers pour prendre connaissance du travail mené en réduction des risques par ALiA et le CHU d'Angers au sein de l'USMP de l'établissement.

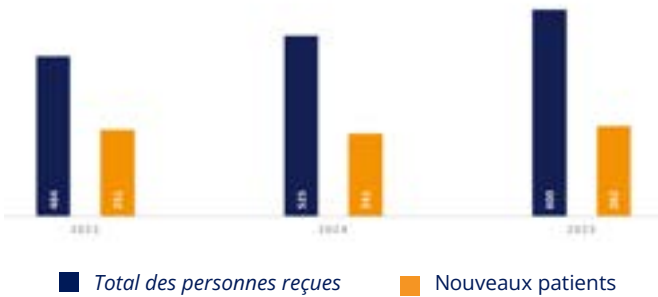


Dispositif Consultations Jeunes Consommateurs



Une équipe pluridisciplinaire dédiée représentant 4.05 ETP dont 0.60 ETP de mise à disposition (hors fonctions supports et direction), psychologues, infirmière et intervenantes socio-éducatives

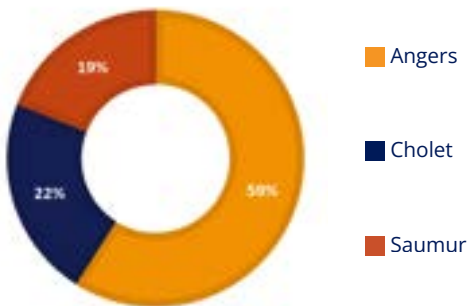
L'activité 2025



Le nombre de personnes reçues augmente de 14% en 2025. Le nombre de personnes reçues hors entourage augmente de 11%.

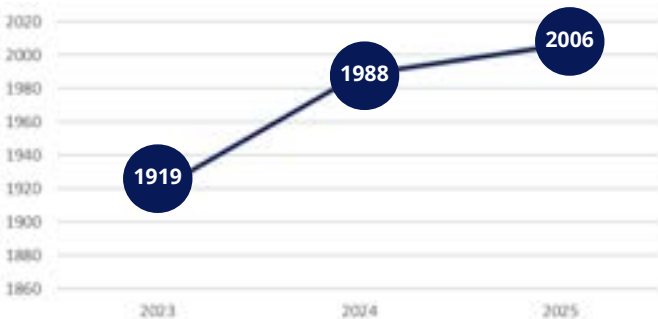
53% des 498 jeunes accompagnées constitue des nouvelles prises en charge au titre de l'année 2025. Ce chiffre était de 65% en 2023 ce qui démontre bien le fait d'un besoin d'accompagnement individuel plus soutenu.

L'activité se répartie comme suit :



Cette répartition est en lien direct avec les moyens RH dévolus sur chaque site.

Consultations (hors entourage)



Le nombre de consultations est quasi stable en 2025 passant de 1988 à 2006.

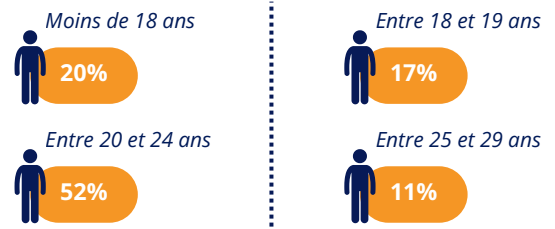
Profil des personnes accompagnées

> Répartition par sexe :

Le pourcentage de femmes reçues passe de 24 à 22% en 2025 (25% à Angers, 20% à Cholet et 18% à Saumur).



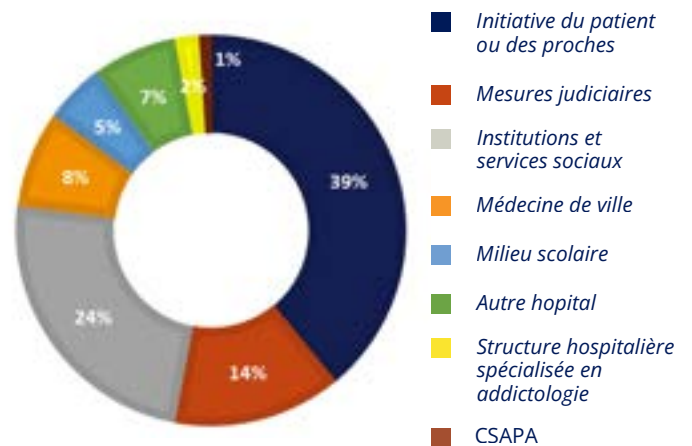
> Répartition par tranches d'âges :



En 2025, les mineurs représentent 20% de la file active comme en 2024 (19% à Angers, 29% à Cholet et 19% à Saumur).

Les 20-24 ans restent la tranche d'âges majoritaire avec 52% des personnes reçues comme en 2024.

Initiative de la demande :



Les personnes déclarant nous solliciter de leur propre initiative ou de celle de leurs proches est la plus importante avec 39% même si cette proportion est très variable selon les sites : 30% à Angers, 48% à Cholet et 22% à Saumur. Le reste de notre file active nous est donc orientée par nos partenaires.

Il faut noter une importante baisse de la part des personnes faisant l'objet d'une mesure judiciaire avec 14% en 2025 contre 27% en 2024 (-6% à Angers, -20% à Cholet et -16% à Saumur).

Type d'usage



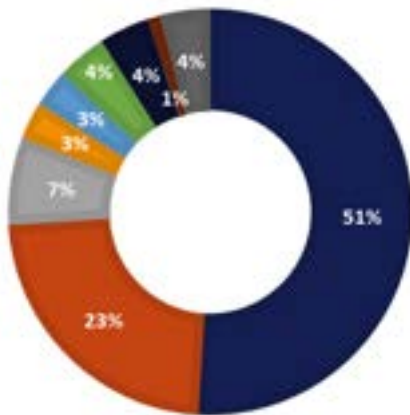
- Dépendance
- Usage nocif
- Usage simple
- Abstinence

La part des personnes reçues présentant un usage nocif ou une dépendance est à **77%**.

Si on reprend les précédents rapports d'activité, cette part était à 40% en 2016 et à 42.5% en 2021.

C'est une illustration très concrète de l'évolution du profil et donc des besoins des personnes accompagnées dans le cadre de la CJC.

Produit ou comportement à l'origine de la demande d'accompagnement :



- Cannabis
- Alcool
- Cyber A°
- Cocaine et crack
- Autres A° sans substance
- Tabac
- JHA
- Opiacés
- Autres produits

Le premier produit à l'origine de la demande d'accompagnement reste le cannabis avec **51%** (53% à Angers, 38% à Cholet et 36% à Saumur). L'alcool arrive en seconde position avec **23%** (20% à Angers, 19% à Cholet et 25% à Saumur) ce qui est conforme aux données épidémiologiques qui indiquent que c'est dans les Pays de La Loire que la consommation d'alcool est la plus importante par an et par habitant.

Les consommateurs de cocaïne, cannabinoïdes de synthèse et kétamine restent aussi très présents dans les files actives CJC.

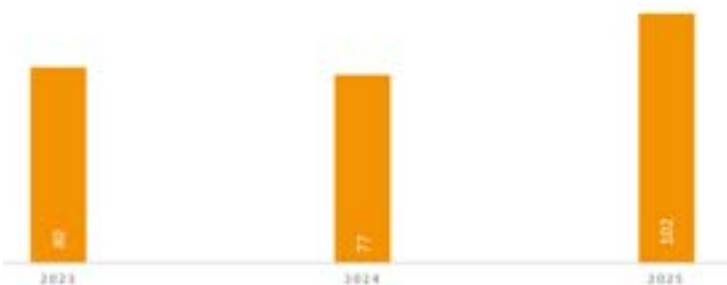
Enfin, le pourcentage de personnes nous sollicitant pour une addiction sans substance passe de 10% en 2024 à **14%** en 2025.

Accueil de l'entourage :

La CJC accueille aussi les personnes de l'entourage des consommateurs, membres de la famille, y compris des enfants, proches ou professionnels.

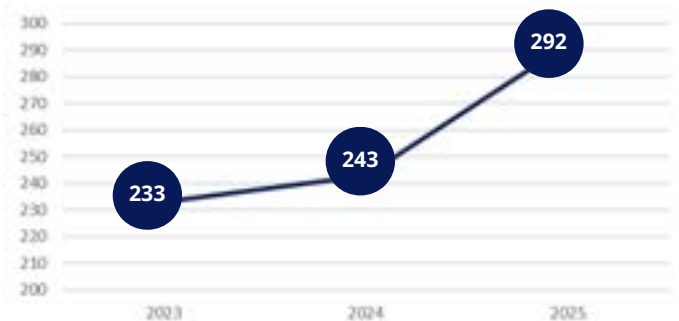
Ils peuvent être reçus sans que la personne consommatrice le soit. Il arrive que le jeune soit d'abord reçu, puis qu'une proposition d'accompagnement soit acceptée par ses proches. A l'inverse, c'est parfois sur la base de l'accompagnement des proches que la rencontre avec le jeune concerné se réalisera.

> File active



Après une légère baisse en 2024, le nombre de personnes de l'entourage accompagnées par la CJC augmente de **32%** en 2025 (23% à Angers, 43% à Cholet et 54% à Saumur).

> Consultations



Le volume de consultations dédiées augmente lui de **20 %** (18% à Angers, 20% à Cholet et 10% à Saumur).

Les actions de prévention

Une équipe pluridisciplinaire représentant 1,55 ETP (hors fonction supports, coordination et direction) IDE & Intervenants socio éducatifs



La prévention désigne « l'ensemble des interventions et des mesures individuelles et collectives ayant pour but d'empêcher ou de réduire, au sein d'une population donnée ou auprès d'une personne, les conduites addictives à risque ou nocives et leur transition vers l'addiction » (Extrait du Traité de prévention Paris 2009).

Il faut souligner l'importance de la prévention au sein des structures scolaires, sociales, culturelles, d'insertion.... Elle doit être soutenue et développée afin de permettre d'ouvrir le débat et d'échanger avec bienveillance sur les conduites potentiellement addictives.

ALiA est bien repérée et les compétences de ses professionnelles sont reconnues comme l'attestent les sollicitations régulières qui nous sont adressées pour la co élaboration et la mise en œuvre d'actions de prévention.

La prévention d'ALiA s'articule autour de différents axes de travail dans une démarche d'intervention précoce :

- **Participer à la promotion** d'un environnement favorable à la santé
- **Renforcer les compétences** des personnes et de leurs entourages
- **Mieux accompagner les personnes** ayant des comportements à risques et/ou en situation de vulnérabilité
- **Contribuer à un meilleur repérage et à une meilleure orientation** vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement des personnes et de leur entourage.

Les activités de prévention d'ALiA se déclinent sur différents types de milieu :

Milieu scolaire

Les activités de prévention en direction des jeunes sont intégrées au dispositif de la Consultation Jeunes Consommateurs ce qui permet de développer un travail « d'aller-vers » articulé et complémentaire aux activités d'accueil et d'accompagnement des jeunes et de leur entourage. Ces actions s'inscrivent dans une approche globale prenant en compte le jeune et son environnement (groupe de pairs, proches, professionnels).

| | |
|-------------------------------------|---|
| 48 structures partenaires | 102 interventions |
| un total de 531 heures | Auprès de 1816 bénéficiaires |

Ces interventions s'adressent à des jeunes de l'école primaire aux études supérieures, en passant par tous les types de lieux de scolarisation/formation (collèges, lycées et lycées professionnels, centres de formation des apprentis, MFR...).

Après une nette augmentation en 2024, le volume d'heures consacrées à ces interventions en 2025 est stable et le nombre de bénéficiaires augmente légèrement.

Milieu dit "spécifique" (Santé, Social, Justice)

| | |
|-------------------------------------|--|
| 24 structures partenaires | 60 interventions |
| un total de 316 heures | Auprès de 619 bénéficiaires |

Les actions en milieu spécifique concernent le public en milieu judiciaire avec les stages Médiations49 (Infraction à la Législation sur les Stupéfiants et Responsabilisation et Prévention pour la Lutte contre les Violences au sein Couple et Sexistes) ou la protection judiciaire de la jeunesse, mais également les actions menées auprès de structures d'insertion sociale et professionnelle (Médiateurs sportifs de la ville d'Angers, SILEO, AMJE...), d'établissements de santé ou médico sociaux (ex : ESAT, SESSAD ...).

Si le nombre de structures partenaires comme le nombre d'interventions restent stables en 2025, le volume horaire dédié diminue de 30 % et le nombre de bénéficiaires de 15%.

Il faut noter en 2025, la fin du projet Esat ta Clope (soutenu dans la cadre du fond de lutte contre les addictions) qui aura duré 3 ans et le lancement d'un important projet de prévention des conduites addictives avec 9 Structures d'Insertion par l'Activité Economique, en partenariat avec SEVE Emploi et avec le soutien financier de la MILDECA.

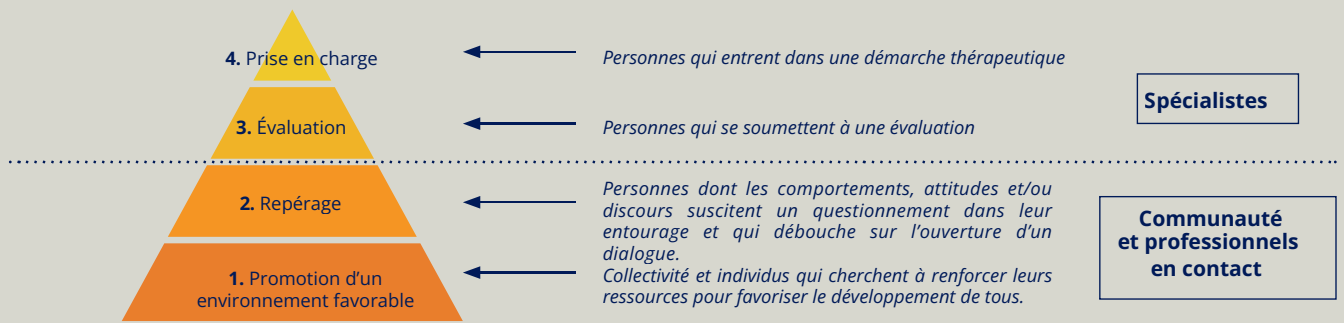
Milieu professionnel

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| 12 structures partenaires | 21 interventions |
| un total de 168 heures | 697 bénéficiaires |

Nous sommes sollicités et intervenons auprès de différents types d'organisations professionnelles sur tout le département : médecine du travail (SMIA et CAVIMAC à Angers, STCS à Saumur et Cholet), PME (ex : COEXPAN, Parker Meggitt...), GRETA, Institut Français du Cheval et de l'Equitation ...

Nos interventions s'articulent entre rappel du code du travail, information sur les risques pour la santé et la sécurité, responsabilité des encadrants, mais aussi soutien aux entreprises dans l'élaboration de protocoles de prise en charge des salariés ayant consommé, évolution des règlements intérieurs...

Afin d'être mieux identifiés par les organisations professionnelles, nous sommes référencés comme partenaires de la Charte ESPER de la MILDECA.



La mise en œuvre de ce travail va se traduire par l'accompagnement des équipes (réflexion autour de l'environnement favorable, repérage précoce, conseil méthodologique, sensibilisation) puis la mise en œuvre d'actions de prévention à destination des publics (renforcement des compétences psychosociales, prévention des conduites à risque...).

Milieu festif

| | |
|------------------------|---|
| 9 festivals | 10 soirées de présence et 2 sessions de sensibilisation |
| un total de 394 heures | 2195 bénéficiaires |

En 2025, nous avons fait le choix d'intervenir sur des nouveaux évènements : « 303 Xpérience », « Fest'Ailleurs », « Bal des pompiers d'Angers », « Lévitacion », « l'Art en Crue », « La Félicita ».

Nous aurions aussi dû intervenir sur le « Elles festival » mais son organisatrice a annulé notre participation à quelques jours des dates prévues.

Ces évènements se sont déroulés sur une grande partie du département : Saumur, Valanjou, Saint Pierre Montliment, Angers, Les Rosiers sur Loire, Saint Paul du Bois, Brissac et Andard.

Nous y intervenons pour partie en partenariat avec Addictions France et Avenir Santé dans le cadre de notre collectif « Take care ».

Le volume d'heures consacrées comme le nombre de bénéficiaires restent stable en 2025 et nous sommes intervenus 3 soirées de plus qu'en 2024.

Actions dites "grand public"

| | |
|---------------------------|-------------------|
| 17 structures partenaires | 17 interventions |
| un total de 112 heures | 454 bénéficiaires |

Ces actions regroupent les actions menées dans le cadre des évènements nationaux du Dry January et du Mois Sans Tabac, la présence à des forums santé et notre participation à l'activité d'expertise de Promo Santé qui permet l'analyse d'outils pédagogiques.



FOCUS

PRIMAVERA

PRIMAVERA est un programme dit probant d'éducation préventive des conduites à risque à destination des élèves de 9 à 12 ans (du CM1 à la cinquième).

Il s'appuie sur une méthode pédagogique participative et une approche expérientielle visant le renforcement des compétences psychosociales. Les professionnelles d'ALiA ont bénéficié d'une formation préalable, prérequis nécessaire à la mise en place du programme. Il a été validé par la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

Nous avons fait le choix de privilégier pour sa mise en œuvre une zone plus rurale, moins dotée en structures sociales, le Baugeois. Il s'appuie sur le soutien opérationnel de l'inspecteur de l'éducation nationale et du conseiller pédagogique de la circonscription de Baugé. Pour la mise en œuvre de ce programme ALiA est soutenu financièrement par l'ARS.

Nous intervenons dans 7 écoles primaires du Baugeois (Clefs, Jarzé, Viel Baugé, Fougeré, Chevire le Rouge, Saint Martin d'Arcé et Baugé). Les ateliers sont co animés avec les enseignants qui ont préalablement été formés à la mise en œuvre du programme.

Pour l'année scolaire 2024/2025, ce sont les élèves de CM1 qui ont bénéficiés des ateliers de renforcement des compétences psychosociales et le projet se poursuit en 2025/2026 avec la mise en œuvre des ateliers pour les élèves de CM2.

CSAPA

HÉBERGEMENT



Une équipe pluridisciplinaire représentant 10.91 ETP (hors fonction supports et direction)

Educateur Spécialisé, Assistant de Service Social, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, Infirmier DE, médecin, psychiatre, pharmacien, psychologue, secrétaire médico-social, surveillant de nuit



Le pôle hébergement

- Le Centre Thérapeutique Résidentiel
- Six appartements thérapeutiques

Centre thérapeutique résidentiel

Le Centre Thérapeutique Résidentiel est situé à Beaupréau, en milieu rural. D'une capacité d'accueil de 12 personnes, il a pour objectif premier d'offrir un cadre sécurisé, à distance du milieu addictogène, pour permettre à chacun de construire :

- son projet de vie : (ré)insertion sociale, professionnelle, accès au logement
- Son projet de soin : abstinence, consommation modérée (Réduction des risques), accès aux soins médicaux, rendez-vous avec psychologue

Les personnes accompagnées bénéficient d'un accompagnement pluri professionnel axé sur le développement et le renforcement des compétences psychosociales. Le projet individualisé structure les étapes de l'accompagnement.

L'activité 2025

28

résidents ont été accueillis au cours de l'année 2025. Ce chiffre reste stable par rapport à l'année 2024 (26 personnes accompagnées).

Le nombre de journées a légèrement baissé sur l'année 2025, passant de 3693 jours en 2024 à 3612 jours en 2025. Cette légère baisse s'explique par une difficulté de plus en plus croissante des personnes accompagnées à avoir accès au sevrage avant une entrée au CTR. La fermeture de l'unité de sevrage du CH de Cholet a eu des conséquences directes sur l'entrée des personnes au CTR, retardant de plusieurs mois leur admission faute de places disponibles dans d'autres services limitrophes. Nous observons, en revanche, une stabilité plus importante concernant le projet de soin des personnes accompagnées.

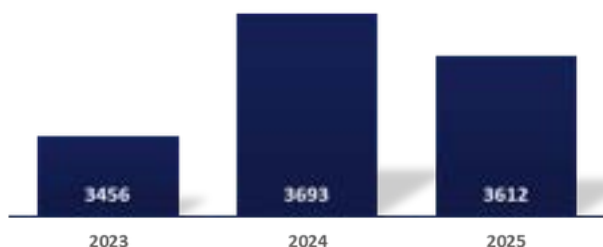


Cela se vérifie par un nombre plus important de thérapies menées à terme. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 3 ans passant de 25% en 2023 à 39% en 2024 jusqu'à 61% en 2025. Cela a une conséquence directe sur la durée de séjour sur la tranche 6 mois à plus d'un an : 39% en 2024, 67% en 2025. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les personnes accompagnées envisagent leur soin dans une temporalité assez longue et que l'offre proposée correspond à leurs attentes.

L'accueil d'usagers de crack de l'Île de France est toujours opérant sur l'année 2025. Il a concerné deux personnes. Un temps de latence entre deux accueils a été nécessaire à la suite d'un accompagnement particulièrement complexe ayant conduit à une exclusion.

Nous avons reçu 67 demandes d'admission en 2025, soit une vingtaine de moins qu'en 2024. Afin de ne pas bloquer des personnes sur liste d'attente, nous avons fait le choix d'interrompre à plusieurs reprises la possibilité de nous envoyer un dossier. Par ailleurs, l'ouverture d'autres CTR en France a permis également de fluidifier le parcours des personnes.

> Nombre de journées



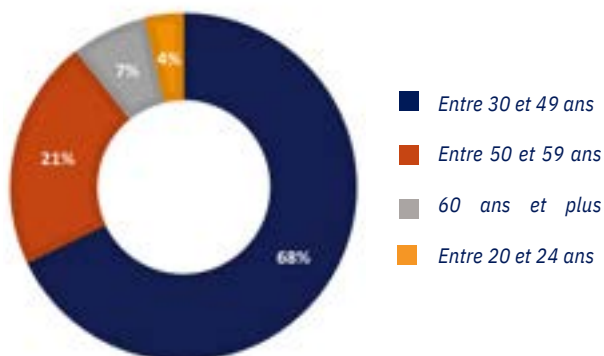
> Typologie des personnes accompagnées

Répartition par sexe



Nous constatons sur l'année 2025 une légère augmentation du nombre de femmes accueillies : 18% contre 12% en 2024, ce qui correspond à 5 femmes accueillies contre 3 en 2024. Sur les 67 demandes d'admissions, 11 concernaient des femmes soit 2 fois plus que l'année précédente. Cette augmentation est encourageante bien qu'encore très faible par rapport au pourcentage d'hommes accueillis.

> Répartition par tranche d'âge

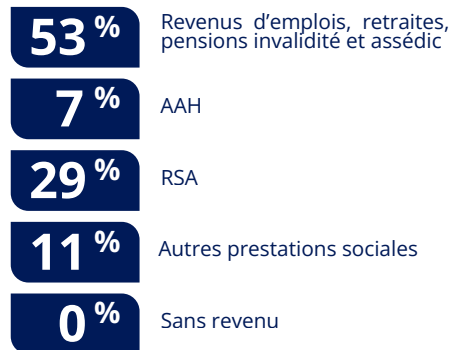


La moyenne d'âge est en légère augmentation sur 2025 : 45 ans contre 43 ans les années précédentes.

Si la part des 30/49 ans reste la plus représentée à hauteur de 68% (77% en 2024), celle des 50/59 ans augmente de façon assez significative passant de 15% en 2024 à 21% en 2025. Les 60 ans et plus sont également plus représentés sur l'année 2025 (7% contre 4% en 2024). Cette augmentation n'est pas sans conséquence sur le quotidien. Les personnes accompagnées présentent de plus en plus de troubles somatiques qui nécessitent une prise en charge médicale de plus en plus importante.

Tout comme les années précédentes, la part des 20/24 ans est très peu représentée (1 personne accueillie) et celle des 25/29 ans est de nouveau absente (idem 2024). L'hypothèse que le CTR soit envisagé dans une logique de parcours de soin et se situe en "dernier recours" se confirme au fil des années.

> Origine des ressources des personnes accompagnées et situation en termes de logement



Le pourcentage de personnes bénéficiant de revenus d'emploi est en constante augmentation depuis 3 ans : 29% en 2023, 46% en 2024, 53% en 2025. La population accueillie au CTR est donc globalement plus insérée que les années précédentes.

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH reste quasiment stable passant de 4% à 7% en 2025. Il est toutefois peu représentatif de la réalité de terrain. La présence d'un médecin psychiatre au CTR et d'un médecin addictologue permet de mettre en exergue certaines problématiques somatiques et/ou psychiques qui nécessitent une demande d'AAH au cours du séjour.

Sur l'année 2025, aucune des personnes accueillies n'étaient sans revenus. Cela peut s'expliquer par la moyenne d'âge plus élevée et la sous représentativité des moins de 30 ans. L'ensemble des personnes accueillies peut bénéficier de droits (RSA, chômage, indemnités journalières, retraite) et les a fait valoir.

> Logement

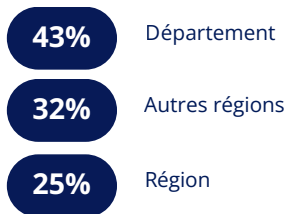


Même si nous constatons une augmentation du pourcentage de personnes bénéficiant d'un logement durable (27% en 2024, 39% en 2025), le pourcentage des personnes en situation précaire -c'est à dire sans logement ou en logement provisoire- reste important. Il est de 61% contre 73% en 2024. Cependant le nombre de SDF a diminué de 10% en un an, ce qui reste encourageant. L'augmentation des ressources constitue certainement un facteur explicatif à cet état des lieux.

Il n'en demeure pas moins que la recherche d'une solution durable de logement ou adaptée aux besoins de la personne mobilise l'équipe socio-éducative durant le temps de l'accompagnement.

De nombreuses demandes sont faites auprès du SIAO qui reste un partenaire essentiel dans le parcours de soin. Sur les 11 personnes ayant mené leur thérapie à terme en 2025, 37% ont intégré une maison relais, 27% ont poursuivi leur parcours de soin dans un établissement médico-social, 18% sont retournés à domicile et 18% ont été orientés en appartement thérapeutique.

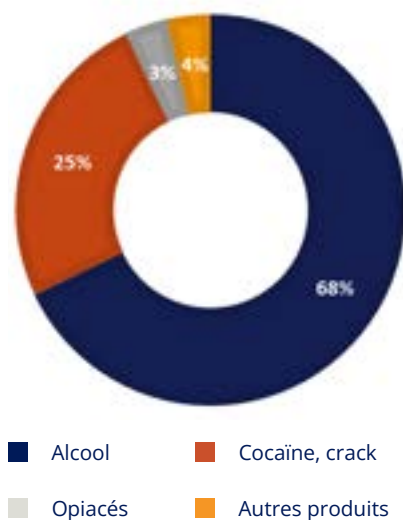
> Origine géographique des personnes accompagnées



L'origine géographique des personnes accueillies au CTR continue de s'inscrire dans une logique départementale et régionale plus marquée que les années précédentes. Elles sont 75% à venir du département ou de la région en 2025 contre 62% en 2024. 32% des personnes accueillies ont été orientées par Alia (maison d'arrêt et CSAPA ambulatoire).

Cet ancrage peut s'expliquer par la création de nouveaux CTR qui permettent une sectorisation plus adéquate pour les personnes en demande de soin et qui ne souhaitent pas s'éloigner de leur lieu de vie habituel. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que le soin est appréhendé dans sa globalité, c'est-à-dire avec des temps de sortie sur l'extérieur qui seront d'autant plus facilités si le lieu de vie est à proximité du CTR.

> Produits à l'origine de la demande d'accompagnement



Concernant le produit à l'origine de la demande, nous constatons l'augmentation sur le produit alcool qui restait stable sur 2022 et 2023 avec respectivement 53 et 54%. Le pourcentage s'élève aujourd'hui à 68%. L'alcool reste donc le produit le plus ciblé pour entamer une démarche de soin. Il est considéré comme le produit le plus dommageable pour 46% des consommateurs, devant la cocaïne et le crack (36%) et le cannabis (14%). Il est d'ailleurs intéressant de noter que le cannabis est de nouveau identifié comme problématique alors que depuis 2023 il n'apparaissait plus dans les résultats.

La cocaïne et le crack qui étaient en augmentation depuis 2022 et se stabilisaient aux alentours de 35% ces deux dernières années connaissent une baisse en 2025 avec 25% de représentativité.

La prise en charge pour les opiacés continuent de diminuer d'année en année : 9% en 2023, 8% en 2024, 4% en 2025.

La plupart des personnes accueillies au CTR sont poly consommatrices même si depuis 2024 plusieurs d'entre elles déclarent ne pas consommer de deuxième produit : 42% en 2024 et 43% en 2025. Lorsqu'un deuxième produit est consommé, nous constatons que l'alcool est présent à 25% ainsi que la cocaïne et le crack au même pourcentage. Les opiacés quant à eux sont représentés à 19% alors qu'ils n'apparaissent pas dans les résultats de 2024 en tant que deuxième produit consommé.

FOCUS

De 2015 à 2025 : 10 ans de rapports d'activité

Afin de confronter nos observations de terrain à la réalité, un relevé des principaux indicateurs des rapports d'activité de 2015 à 2025 a été réalisé. Son objectif est de mettre en lumière les changements constatés au niveau des personnes accompagnées afin de pouvoir réajuster au besoin le cadre de notre intervention et le projet thérapeutique.

Les premiers chiffres indiquent les évolutions suivantes :

- **Un vieillissement marqué du public** : La moyenne d'âge est passée de 31 à 45 ans. Les plus de 40 ans représentent désormais 68% des usagers, ce qui génère de nouveaux besoins en matière de santé somatique et de gestion des comorbidités.
- **Évolution des addictions et précarité** : Si l'alcool reste le motif principal de prise en charge (68%), on observe que les demandes liées à la cocaïne/crack ont triplé. Le public accueilli est plus précaire, avec une part de sans-abri à l'entrée s'élevant à 25%.
- **Une efficacité thérapeutique renforcée** : Le taux de sorties « au terme » du projet a quadruplé, atteignant 61% en 2025 (contre 17% en 2015). Les séjours se sont stabilisés et allongés : 61% des résidents restent entre 6 mois et 1 an, garantissant une consolidation durable des soins.
- **Ancrage partenarial** : La demande est de plus en plus portée par les structures relais (CSAPA, CAARUD), confirmant le rôle pivot du CTR dans le réseau de santé local.

L'évolution des profils des usagers (vieillesse, poly pathologies, troubles cognitifs) amène à adapter progressivement notre organisation. Afin de préserver la qualité de l'accompagnement, il apparaît important de consolider l'expertise médicale et soignante, tout en accompagnant le développement des compétences des professionnels face à ces situations, dans le respect de la sécurité et de la dignité des résidents.

Les appartements thérapeutiques

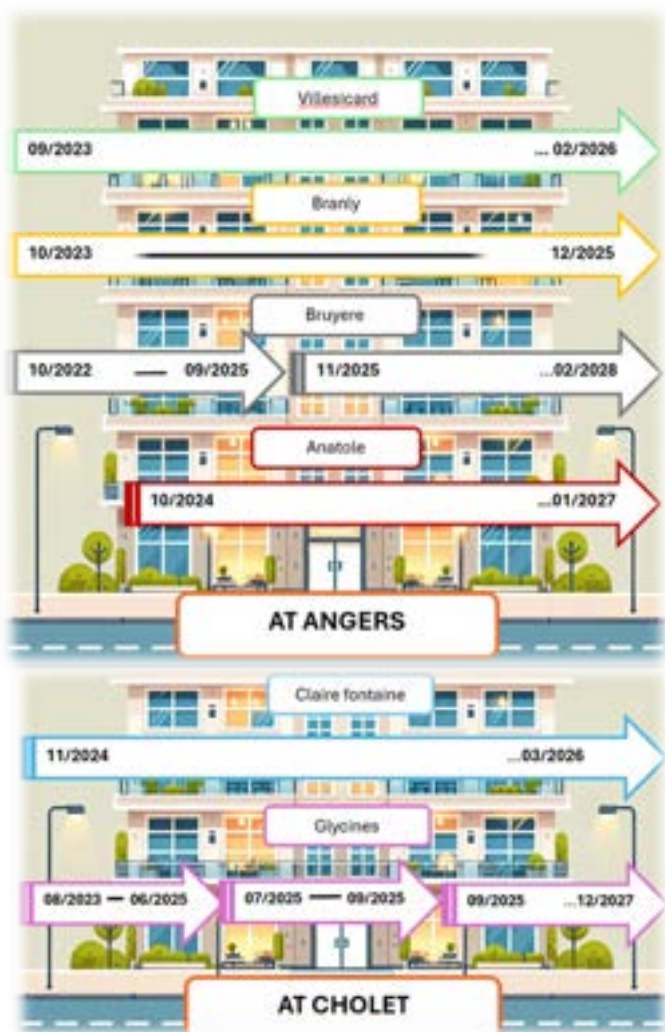
L'association dispose de 6 appartements. 4 sont situés à Angers et 2 à Cholet.

L'accompagnement proposé en appartement thérapeutique permet à la personne de construire son projet de vie future dans une temporalité adaptée et au moyen d'un projet individuel avec l'appui des professionnels présents sur le dispositif. Un référent dédié accompagne la personne sur une durée maximum de 2 ans et 3 mois. Un co-référent du CSAPA Ambulatoire est également désigné pour permettre un regard pluriel et croisé sur l'accompagnement.

Le suivi est assuré par le CSAPA auquel est rattaché l'appartement.

L'approche bio-psycho-sociale est favorisée dans l'objectif d'une approche globale. Les personnes accompagnées peuvent bénéficier d'un suivi avec un psychologue, médecin addictologue et intervenant socio-éducatif au sein du CSAPA ambulatoire.

Les personnes accompagnées



> Nombre

9 personnes ont été accompagnées sur l'année 2025, soit 3 de plus que l'année précédente. Ces résultats sont à mettre en lien avec le nombre de sorties (fin de contrat) qui étaient prévues sur l'année 2025. Sur les 4 personnes devant quitter le dispositif en 2025, 3 ont pu trouver une solution d'hébergement au cours de l'année. Une personne a quitté son appartement en 2026 suite à une réorientation.

Les 3 places vacantes en 2025 ont vite été pourvues.

Ces chiffres attestent d'une adéquation entre l'offre que nous proposons et les besoins des personnes accompagnées. Une liste d'attente est créée pour les demandes d'admission en appartement. L'accueil s'inscrit toujours dans une dynamique départementale.

Sur l'année 2025, nous avons rencontré les mêmes difficultés que les années précédentes concernant l'accès à un logement autonome. Cela a pour conséquence de prolonger l'accompagnement en appartement thérapeutique. Ainsi une personne a bénéficié d'un accueil de 6 mois supplémentaires avant de se voir attribuer un logement par contingentement. Cette prolongation est nécessaire pour maintenir la dynamique engagée par les personnes accompagnées et les soutenir tout au long de leur parcours.

> Produits à l'origine de la demande :



Nous constatons sur l'année 2025 une évolution quant au produit à l'origine de la demande. L'alcool qui représentait une part de 33% en 2024 affiche aujourd'hui des résultats à hauteur de 45%, ce qui correspond à ce que nous pouvons observer en CSAPA hébergement CTR et ambulatoire. L'alcool reste le produit "porte d'entrée" pour le soin.

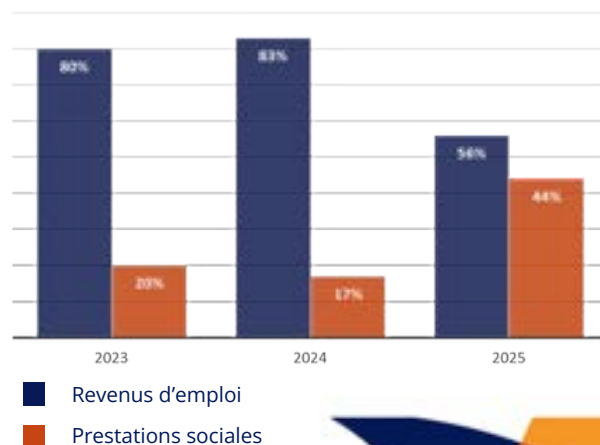
La demande concernant l'héroïne baisse de 17% (50% en 2024, 33% en 2025), celle concernant le crack augmente de 5%. Il est intéressant de noter que le deuxième produit est l'héroïne, ce que nous ne retrouvons pas en CSAPA hébergement CTR. Cela peut s'expliquer notamment par des orientations qui nous viennent de l'équipe TSO du CSAPA, concernant principalement des personnes sur des parcours de réinsertion.

> Ressources

L'année 2025 marque un contraste quant à la situation sociale des personnes accompagnées avec une forte diminution des revenus d'emploi.

Les fins de droits Assedic, les situations de précarité avant l'entrée en appartement thérapeutique expliquent en partie l'augmentation des droits RSA.

L'accompagnement pour l'accès aux droits est d'ailleurs souvent nécessaire et nécessite du temps : ouverture d'un compte bancaire, rendez-vous auprès de la CAF, France Travail avant que la situation ne se stabilise. Le retour à l'emploi vient après toutes ces étapes et exige de respecter le rythme de la personne mais aussi sa condition physique, psychique et morale. Le projet de santé prend également beaucoup de place dans l'accompagnement et demeure un facteur ralentissant l'accès à l'emploi.



CAARUD LA BOUTIK

Une équipe pluridisciplinaire composée d'Intervenants Socio-éducatif (assistants de service social, éducateurs spécialisés), et d'infirmiers. 9 salariés représentant 4.76 ETP (hors fonction supports et direction)

Organisation géographique

3 lieux d'implantation dans le Maine-et-Loire :

LA BOUTIK

Angers
23, rue Marceau
49 000 ANGERS
2.7 ETP (5 salariés)

Cholet
6, rue des Marteaux
49 300 CHOLET
1.2 ETP (2 salariés)

Saumur
150, rue des Prés
49 400 SAUMUR
0.8 ETP (2 salariés)



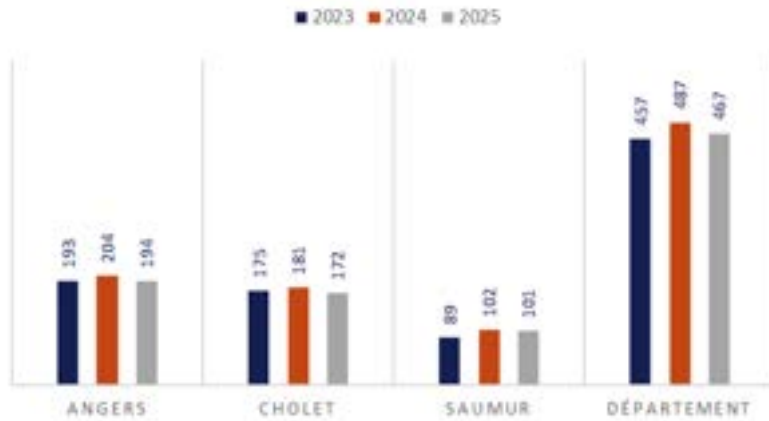
> Formations et sensibilisation :

En 2025, 13 formations ou sensibilisations ont été réalisées auprès de différents partenaires (collectifs organisateurs d'évènements techno, personnels de santé, accueil de jours, secouristes, etc.). Ces actions permettent d'essaimer les pratiques, la posture et les messages de Rdr.

Activité 2025

> Évolution de nos files actives selon différentes modalités de rencontres

> Locaux d'ALiA

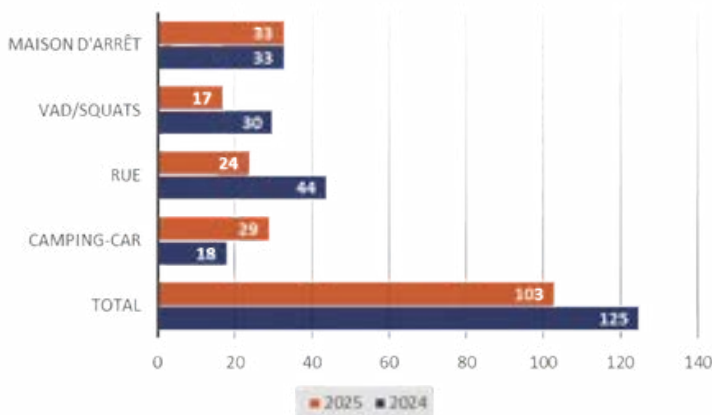


La file active des personnes accueillies dans les locaux du CAARUD départementale est en légère baisse (-4%) sur l'ensemble des 3 sites. Pour autant elle reste sur un niveau supérieur à 2023 et semble atteindre un plateau sur ces 3 dernières années.

> Équipe mobile

Le CAARUD se positionne résolument dans une démarche d'allers vers. A ce titre il déploie diverses modalités d'accueil et d'accompagnement auprès des publics. En effet, les équipes interviennent hors les murs. Au quartier de semi-liberté de la Maison d'arrêt, en Visite A Domicile en logement ou en squat, dans la rue ou même en camping-car sur le secteur de Saumur.

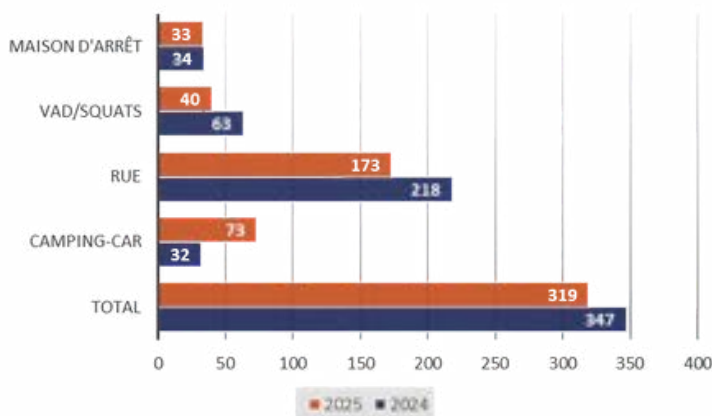
File Active



La file active mobile est en baisse par rapport à l'année dernière sur l'ensemble du département.

Le camping-car permet d'accueillir le public dans une unité mobile adaptée. Cette nouvelle modalité a fait émerger tout un public reclus dans le milieu rural saumurois qui pour des raisons d'absence de mobilité ne peut se rendre dans nos locaux à Saumur.

Contacts



L'activité en MA reste stable par rapport à l'année 2024 (mise en place de cette action).

Le nombre de VAD en logement ou en squat a fortement baissé également. Cette baisse est à mettre en lien avec le manque de disponibilité des salariés du fait du plus grand nombre de passage sur site.

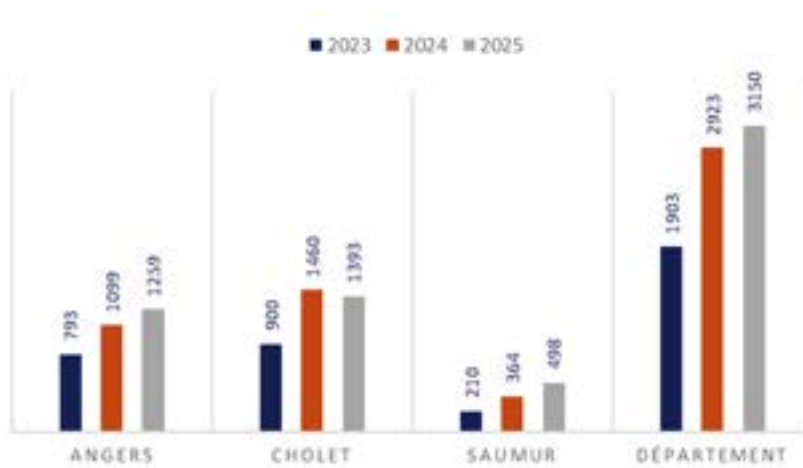
L'activité de rue a baissé cette année. Cette activité est assurée dans son ensemble par le site d'Angers qui est le seul ayant les moyens humains suffisants pour faire des maraudes en ville.

ACTIVITE EN MILIEU FESTIF

Le CAARUD a été présent sur 7 festivals cette année dont certains ont dépassé les 5000 festivaliers. De ce fait le nombre de passages sur le stand a fortement augmenté alors que le nombre d'entretiens réalisés lui reste plutôt stable.



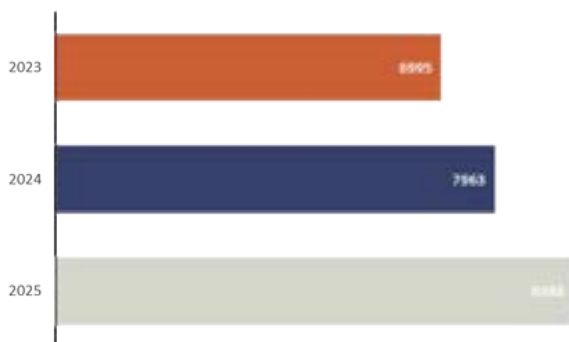
> Évolution du nombre de passages dans les locaux du CAARUD :



Si la file active est en légère baisse, le nombre de passages sur les différents sites est en augmentation de 7.7% et ce malgré des modalités mises en place (jauge et demande d'inscription) pour limiter le nombre de passages sur le site de Cholet qui n'est pas adapté à recevoir autant de public.

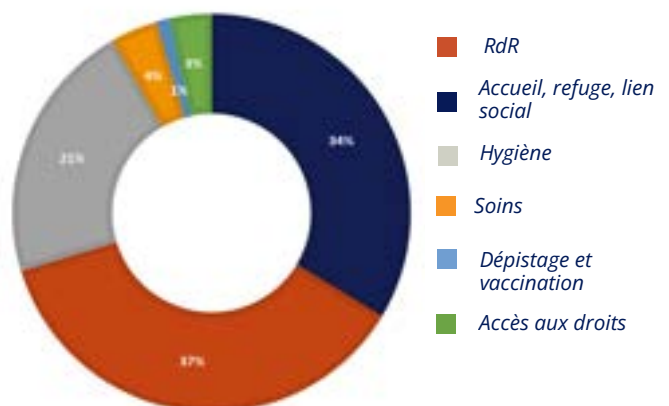
Par conséquent si les usagers ont été moins nombreux en 2025 ils ont en moyenne plus fréquenté nos locaux.

> Évolution du nombre d'actes réalisés :



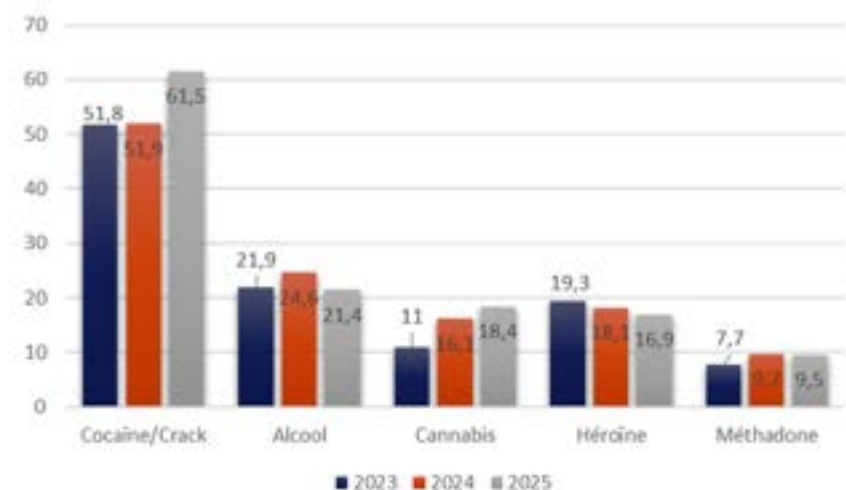
A l'instar du nombre des passages le nombre d'actes réalisés a augmenté de manière significative (+19%). Cette augmentation du nombre d'actes corrélée à l'augmentation du nombre de passage montre une forte augmentation de l'activité départementale du CAARUD et des besoins des usagers.

> Répartition des actes prodigués au CAARUD



Hormis les actes liés à l'accueil (passages) les actes de Rdr sont les plus nombreux sur le CAARUD. Il est à noter également un nombre important d'actes liés à l'hygiène à Angers et ce malgré une offre importante sur la ville. Cette forte activité montre le besoin de notre public concernant l'accès à l'hygiène.

> Produits consommés par les usagers du CAARUD (en %)



Evolution des 5 produits les plus consommés :

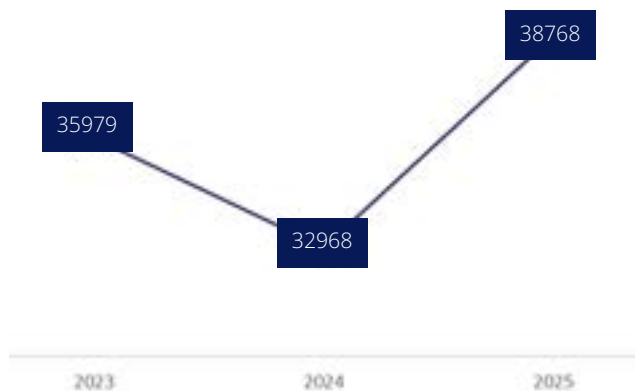
Cocaïne +9,6%
Alcool -3,2%
Héroïne -1,2%

Cannabis +2,3%
Méthadone -0,2%

> Matériel de Rdr délivré sur le département :

Évolution de la délivrance de seringues :

Malgré une légère baisse de la proportion de consommateurs d'héroïne la pratique d'injection reste encore très importante. Les modes de consommation ne sont plus liés aujourd'hui spécifiquement à un produit. Au total sur l'année 2025, **38768** seringues ont été distribuées soit une hausse de **17%** par rapport à 2024. Il est à noter que l'activité du TOTEM a fortement augmentée cette année après une baisse significative en 2024.



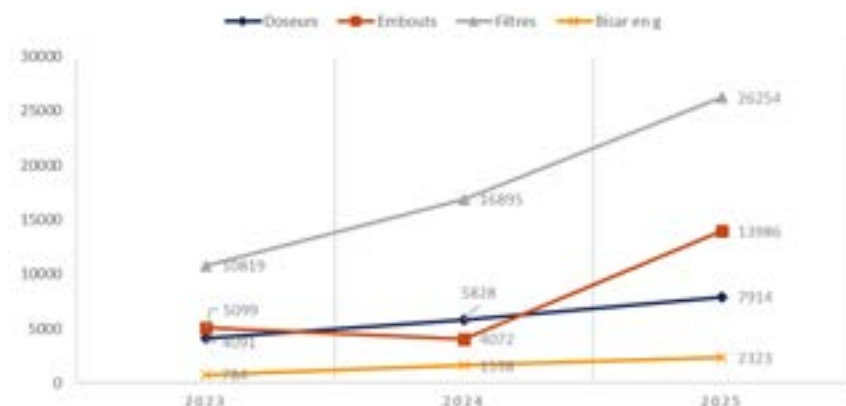
> Les Programmes d'Echange de Seringues en Pharmacie (PESP) :



Sur l'année 2025 le CAARUD départemental a travaillé avec **35 pharmacies** partenaires et **7656 kits Exper** ont été délivrés. Pour certaines officines du matériel spécifique est aussi mis à disposition en fonction des besoins de certains usagers. Les pharmacies se font alors notre relais auprès de ces usagers.

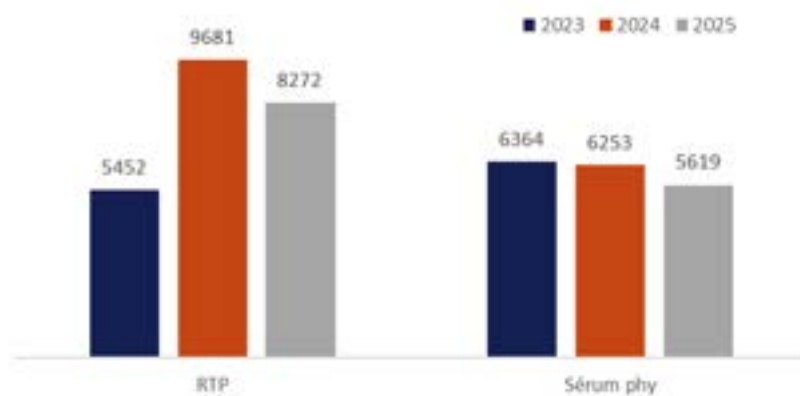
Au-delà de cette délivrance notre réseau de pharmacies nous permet de mailler le territoire et de nous mettre en lien avec certains usagers ne fréquentant pas les locaux du CAARUD.

Évolution du matériel pour fumer cocaïne basée :



L'augmentation des délivrances de ce type de matériel est concordante avec l'augmentation générale de la consommation de cocaïne. L'augmentation du nombre de doseurs délivrés nous amène aujourd'hui à être vigilants sur la bonne utilisation de ce matériel conformément aux différentes préconisations publiées. Il convient de trouver le juste équilibre entre les besoins des usagers et le coût de cette mise à disposition de matériel.

Évolution de la délivrance matériel de sniff :



La délivrance de Roule Ta Paille reste stable malgré une augmentation de nombre d'usagers rencontrés dans le cadre d'évènements festifs « Techno ».

> Récupération de matériel :

La récupération de matériel usagé participe à la responsabilisation des consommateurs. Sur l'année on estime à **36 800** le nombre de seringues récupérées en DASRI (via le TOTEM ou les différents conteneurs mis à disposition des usagers). Cette récupération est en augmentation de **75%** par rapport à l'année 2024. Il est à noter que l'action de l'unité mobile saumuroise participe grandement à cette augmentation car elle a permis à certains usagers très éloignés de nos locaux de déposer leur matériel usagé lors du passage du camping-car.

> Analyse de drogue :

Le CAARUD d'ALIA participe au travail de veille concernant les produits via 2 dispositifs :

- Analyse Ton Prod : **49 échantillons collectés**
- SINTES : **11 échantillons collectés**

FOCUS Opération "Check ton pet"

Deux éditions du « Check ton pet » ont été mises en œuvre au cours de l'année 2025. L'objectif de cette action est faire bénéficier les usagers du CAARUD et plus spécifiquement leurs animaux de compagnie ; chiens, chats d'une consultation vétérinaire.

A cette occasion deux vétérinaires bénévoles de l'association « Vêto d'Anjou » ont tenu permanence gratuitement auprès des usagers au cours des mois de juin et décembre dernier.



Il s'agit à la fois d'un bilan de santé et de conseils pour leur bien-être. Les animaux sont souvent de véritables piliers affectifs pour les usagers fréquentant le CAARUD. Offrir un suivi vétérinaire à ces compagnons, c'est aussi prendre soin de celles et ceux qui les aiment et vivent avec eux. Cette action partenariale, très appréciée des usagers, permet aussi de leur rappeler leurs obligations vis-à-vis de leurs animaux de compagnie. Il est à noter que malgré des conditions de vie parfois précaires l'état de santé des animaux est dans l'ensemble satisfaisant.

ANIMATION TERRITORIALE - PARTENARIAT



L'association entretient et développe toutes actions partenariales afin de communiquer et accompagner au besoin les structures à l'échelle du territoire. Cette action est menée par l'ensemble des professionnels et en particulier par la direction, les chefferies de service, la responsable du développement des partenariats (0.65 ETP). Cette action bénéficie depuis 2025 d'un financement en partie pérenne à hauteur de 80 % de son budget.

Rencontres partenariales : un levier essentiel de l'accompagnement en addictologie

Au cours de l'année écoulée, 38 partenaires ont été rencontrés, représentant un total de 149 heures d'échanges. Ces temps de rencontre ont été assurés par la responsable du développement des partenariats, parfois en binôme avec des professionnels du soin. Ces rencontres ont poursuivi plusieurs objectifs :

- Mieux connaître les missions, les modalités d'intervention et les contraintes des structures partenaires
- Renforcer les liens existants et en initier de nouveaux
- Fluidifier les parcours des personnes accompagnées
- Favoriser une interconnaissance des pratiques et une culture commune autour de l'addictologie.

La participation de professionnels du soin à certaines rencontres a permis d'enrichir les échanges, d'apporter un éclairage clinique concret. Cette approche partagée contribue à une meilleure coordination des interventions et à une continuité de l'accompagnement. Ces temps partenariaux constituent ainsi un véritable levier de qualité dans l'accompagnement en addictologie. Ils participent à la construction de réponses adaptées, pluridisciplinaires et concertées, au bénéfice des personnes accompagnées et de leurs parcours de soins.

Une action spécifique est menée au travers l'animation du comité des acteurs en addictologie du Maine-et-Loire (CAAd49).

L'activité 2025



Le CAAd49 compte 32 structures, avec 2 nouvelles structures en 2025 : KHERA & l'ICO. Une structure a "quitté" le CAAd49 : ADIXIO qui a arrêté son activité.

Le CAAd49 regroupe des partenaires de l'addictologie, du social, de l'insertion, de la justice, etc... ils se sont réunis à 3 reprises lors des conférences des partenaires.

> P'tits dèj addicto

Les « P'tits dèj addicto » s'organisent 2 fois par an sur chaque territoire (Angers, Cholet, Saumur, Segré). Ces temps d'échanges ont pour objectifs de :

- Favoriser la connaissance interprofessionnelle et interinstitutionnelle
- Développer une culture commune en addictologie.

En 2025, suite à la demande de partenaires locaux, deux autres P'tits Dèj Addicto ont été organisés en proximité : Beaupréau et Chemillé.

De fait, ce sont, 11 « P'tits dèj addicto » qui ont été réalisés : 2 à Angers, 2 à Cholet, 2 à Saumur, 2 à Segré, 2 à Beaupréau et 1 à Chemillé.

Au total, 144 personnes ont participé représentant 64 structures différentes dont 48 non-membre du CAAd49.

> La communication

La plaquette du CAAd49 « Les acteurs de l'addictologie du Maine-et-Loire » à destination des professionnels et bénévoles (version 2023) a été largement diffusée, cette plaquette est un outil utile aux professionnels et aux bénévoles.



Le site internet du CAAd49 – www.caad49.fr est la version numérique de la plaquette, il permet de trouver une structure en addictologie par recherche géographique et/ou par type d'accompagnement.

En juillet 2025, le site du CAAd49 a connu une mise à jour, tant sur le fond que sur la forme. La version utilisée jusqu'alors était devenue obsolète et nécessitait une réactualisation et une maintenance approfondie.

FORMATION



Depuis l'obtention de la 1ère certification QUALIOPI en décembre 2021, ALiA a mis en place des éléments de certification, soit 19 étapes d'ingénierie de formation et poursuit le développement continu de la qualité de cette activité. ALiA est certifiée pour 3 ans (19/12/2024 au 19/12/2027).

Le service Formation d'ALiA a pour mission principale de développer et de renforcer les compétences en addictologie des différents acteurs qui nous sollicitent. Il contribue à développer le travail de partenariat, à améliorer les pratiques et les postures professionnelles et donc l'accompagnement des publics, à travers une approche multifactorielle et plurielle des conduites addictives.

Nos objectifs sont de permettre un travail autour des représentations, des savoirs-être et savoirs-faire ; de réfléchir à partir des expériences des personnes rencontrées et proposer des programmes et des interventions adaptés aux demandes des structures, institutions, écoles, en fonction des objectifs et du temps disponible.

Un des atouts d'ALiA réside dans le fait que ces interventions s'appuient sur l'expérience clinique développée par les professionnels constituant le pool de formateurs d'ALiA.

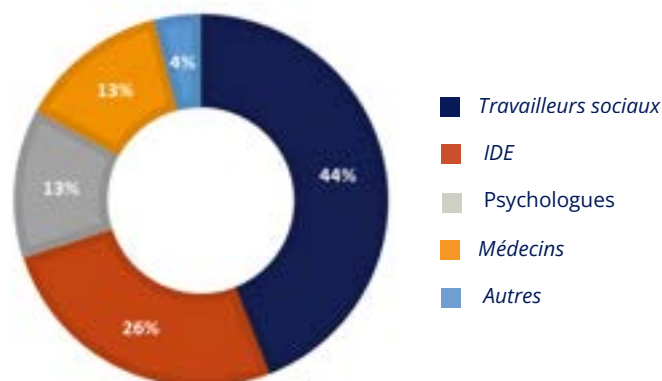
L'organisation du service formation

La mission de formation est pilotée par un binôme avec Delphine CARPENTIER référente pédagogique et Gwénaëlle SIMON, responsable de la formation.

La formation d'ALiA s'organise avec une équipe dédiée « Pool Formateurs » où les professionnels d'ALiA s'inscrivent de façon volontaire et impliquante selon les disponibilités et les intérêts.

Le pool de formateurs a été dynamique et sollicité, puisque 22 des 24 personnes constituant le pool, sont intervenues en 2025.

Le Pool demeure pluridisciplinaire avec une large représentativité des métiers :



Les thèmes abordés

Notre spécificité est de co-construire avec le demandeur le programme de formation, nous adaptons le contenu, la durée d'intervention et les modalités, en fonction des attentes et des besoins de la structure demandeuse.

La majorité de nos formations sont maintenant inscrites d'une année sur l'autre :

- Les Nox'Ambules : Jeunes et prise de risque
- CESAME : Concepts de base et approches thérapeutiques en addictologie
- Formation régionale : Concepts de base et approches thérapeutiques en addictologie
- UFR Santé : soins en addictologie, repérage et prévention des conduites addictives, notions de base en addictologie, accompagner le patient avec une problématique addictive...
- Centres de formation (social) : approche des publics vulnérables et conduites addictives, notions de base en addictologie ...
 - Equipes des SAEMO de l'ASEA49
 - Equipes des professionnels des ACT Montjoie
 - CNFPT : « Addictions : éléments théoriques, évaluation et orientation »

Et quelques formations ponctuelles en 2025 :

- Auprès des magistrats : « Addiction : lien santé et justice »
- PRPA : financement exceptionnel de l'ARS pour formation auprès des travailleurs sociaux de la veille sociale et de l'hébergement

Globalement, nous constatons que :

- **Le nombre d'actions de formation a augmenté de 9%**
- **Le nombre d'heures dispensées est resté stable** (353h vs 354h en 2024)
- **Et le nombre de personnes ayant participé à nos actions a augmenté de 36%** ((baisse de 29% pour la Formation Continue et en augmentation de 48% pour la Formation Initiale).

Les perspectives 2026

L'objectif de développer la même offre de formation sur les territoires de Cholet et de Saumur demeure ; cependant sur ces territoires, ce sont presque exclusivement des interventions en formation initiale.

La richesse et la pertinence des interventions reposent avant tout sur l'expertise de terrain des équipes, et notamment sur l'expérience clinique développée au sein du CSAPA et du CAARUD. Intervenir au sein du le pool de formateurs permet à la fois de valoriser ses compétences professionnelles, partager ses savoirs et ses pratiques, et par ailleurs de participer activement à la diffusion de la culture et des valeurs d'ALiA auprès de partenaires extérieurs.

Quelques chiffres

Formation continue

12

formations

232

heures de formation (hors préparation)

161

personnes formées

Formation initiale

26

formations

121

heures de formation (hors préparation)

1 385

personnes formées

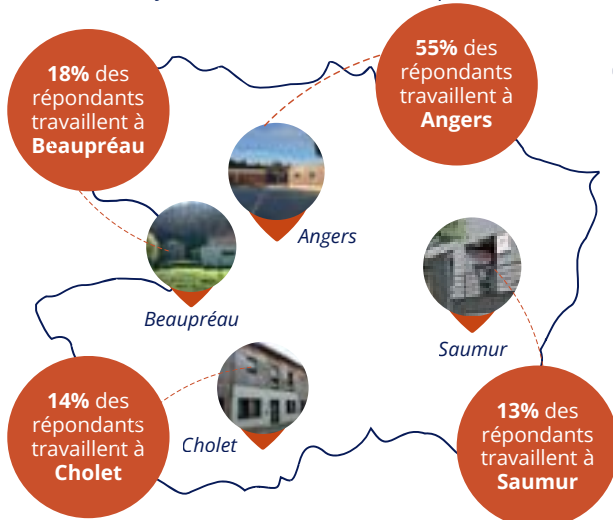
L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

L'association a initié par la voix de son Conseil d'Administration en novembre 2021, sa volonté affirmée de s'inscrire durablement dans une démarche RSE (Responsabilité sociale/sociétale des Entreprises/Organisations). Cela se traduit entre autres par le travail sur deux axes spécifiques : La QVCT et la Démarche environnementale.



Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

Fin 2025 une enquête a été diffusée à l'ensemble des salariés d'ALiA pour évaluer leur niveau de satisfaction quant à leurs conditions de travail. L'analyse des résultats de cette enquête a eu lieu fin 2025 et la présentation aux équipes est organisée début 2026.



56 professionnels ont répondu à l'enquête

Taux de participation 67%

73%

des répondants sont des personnels de l'accompagnement et du soin

25%

des répondants sont des personnels technique et/ou administratif

Certains n'ont pas renseigné leur fonction

Evolution de l'appréciation générale des professionnels sur leur conditions de travail entre 2022 et 2025 : les résultats ci-dessous présentent l'évolution des scores entre 2022 et 2025 pour les professionnels ayant répondu « oui tout à fait » et « plutôt oui ».

Ces indicateurs en baisse, montrent l'importance à pouvoir accompagner aux mieux l'ensemble des équipes dans un contexte compliqué au niveau national ; pas d'avancées dans la constitution d'une convention collective unique, pas de revalorisation salariale, pas de moyens nouveaux à hauteur des besoins recensés d'accompagnement.

Diverses actions sont à l'œuvre au sein de l'association (Groupes de travail thématiques, Journée institutionnelle dédiée au RPS, Sollicitation possible d'un psychologue du travail.)

| Affirmations | 2022 | 2025 | Evolution |
|--|------|------|-----------|
| J'aime mon travail. | 96% | 91% | |
| Globalement je me sens bien au sein d'ALiA. | 94% | 77% | |
| J'ai confiance dans mon avenir au sein d'ALiA. | 81% | 59% | |
| Je recommande ALiA comme un endroit où il fait bon travailler. | 74% | 68% | |

L'enquête QVCT aborde différentes thématiques dont le niveau de satisfaction des salariés évolue entre 2022 et 2025 :

Contenu et organisation du travail



Relations et climat social



Santé & bien-être au travail



Compétences & parcours professionnel



Engagement, management participatif



Entre 2022 et 2025, la satisfaction des salariés connaît une tendance globale à la baisse. Les résultats mettent notamment en évidence un affaiblissement du collectif, une fatigue organisationnelle et un manque de reconnaissance, qui affectent la confiance, l'engagement et la perception d'avenir au sein de l'institution. Toutefois les taux de satisfaction globaux restent satisfaisants pour chaque rubrique (de 66% à 84% de satisfaction en 2025).

Les forces



- Forte autonomie
- Diversité des missions
- Attachement au sens du travail
- Relations entre collègues et avec les personnes accompagnées globalement positives
- Accès à la formation en amélioration
- Souplesse organisationnelle appréciée

Les fragilités



- Dégradation de l'ambiance, des temps conviviaux et de la gestion des conflits
- Manque de moyens
- Interruption de tâches fréquentes
- Perception en baisse du management participatif : reconnaissance et communication
- Faibles perspectives d'évolution et baisse de la confiance en l'avenir
- Environnement physique et prise en compte des risques jugés moins satisfaisants (augmentation du stress ressenti au travail et des gênes/douleurs physiques)

> Vis ma vie

En 2025 a eu lieu la deuxième édition du Vis ma Vie, permettant aux salariés de partir à la découverte d'un autre poste de travail au sein d'ALiA et/ou d'accueillir un collègue pour lui faire découvrir leur poste de travail. Le Vis ma vie peut permettre notamment de découvrir un métier, de rencontrer un collègue qu'on ne connaît pas, de découvrir un site ALiA qu'on ne connaît pas, de partager le quotidien d'un collègue, de percevoir la réalité de travail sur un autre poste... il vise aussi une meilleure interconnaissance entre professionnels, le développement de la cohésion, la motivation et le sentiment d'appartenance. Sur cette première édition 27 professionnels étaient volontaires pour faire découvrir leur poste et 11 professionnels ont pu découvrir le poste d'un ou une collègue.

L'ensemble des salariés ayant participé au Vis ma Vie en 2025, exprime être satisfait voire très satisfait de cette expérience.

> Groupes de travail sur 3 thématiques QVCT

Dans le prolongement de la journée institutionnelle organisée sur le thème de la QVCT en 2024, des groupes de travail ont été organisés en 2025 autour de 3 thématiques choisies par les professionnels :

- Organisation de la polyvalence des salariés
- Équité dans le traitement des salariés
- Possibilité de discuter du travail

22 professionnels se sont portés volontaires pour y participer et identifier des pistes d'amélioration.

Les résultats de ces groupes de travail seront présentés et mis en œuvre à partir de 2026.

Démarche environnementale et approche territoriale

Tout comme pour la partie QVCT, cet axe est piloté par deux professionnels de l'association. Leur travail s'est inscrit au cours de l'année 2025.



Rappel des éco-gestes dans le mensuel avec une évolution des supports afin de les rendre plus adaptés.



Maintien de l'éco pâturage au niveau du CTR avec notre prestataire « Ecomouton » qui met à disposition 4 ovins sur le site afin d'entretenir une partie des extérieurs. (7000 m² entretenus sans utilisation d'outils à moteur thermique).



Au niveau du CTR également : Mise en place d'un nouveau prestataire France Gourmet pour la fourniture des denrées alimentaires avec une formule « équilibre » pour l'élaboration des menus qui a permis de réaliser des économies importantes (-20 %) dans un contexte d'inflation. Mise en place également d'un repas hebdomadaire « Antigaspi ».



Sur l'établissement CAARUD site d'Angers : Remplacement des feuilles papiers permettant de reporter les actes et le matériel de Rdr délivré par des feuilles plastifiées effaçables. Cette évolution permet une économie importante de papier (auparavant une feuille utilisée par usager présent sur l'accueil) et doit être également expérimentée sur le site de Cholet en 2026.

ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Gouvernance

Qui ?

L'association ALiA est composée d'adhérents majoritairement personnes physiques qui se regroupent dans le cadre des instances statutaires, (Conseils d'administration, bureaux, Assemblée Générale,..).

Le Conseil d'Administration est composé à ce jour de 12 membres : 5 femmes et 7 hommes.

Les membres du conseil sont élus par l'Assemblée Générale pour trois années. Leur mandat est renouvelable.

Combien ?

L'assemblée générale s'est réunie 1 fois au cours de l'année 2025. Le Conseil d'Administration s'est lui réuni à 3 reprises au cours de l'année.

Les membres du bureau de l'association composé de 6 administrateurs se sont retrouvés à 6 reprises

Sur quoi ?

Au-delà des aspects règlementaires habituels (arrêté des comptes et des budgets) les membres ont travaillé sur les sujets suivants :

- Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- L'actualisation des règlements de fonctionnement du CSAPA et du CAARUD
- Le Plan de Gestion de Crise

Au-delà des instances statutaires, les membres se réunissent dans le cadre de rencontres plus thématiques telle la journée institutionnelle annuelle.

> Les objectifs :

- Partager de l'information relative aux enjeux, aux perspectives d'évolution du secteur
- Être en lien avec les salariés de l'association
- Se rencontrer entre adhérents, faire vivre la dynamique associative

L'inscription de l'association ALiA dans son environnement

> ALiA adhère aux organismes :

- Fédération Addiction (Membre du Conseil d'Administration de la fédération et délégué régional de la Fédération pour la région)
- URAA (Union Régionale des Acteurs en Addictologie, Membre du Conseil d'Administration de l'Union)
- URIOPSS Pays de Loire
- FEHAP

> Au-delà, ALiA par l'intermédiaire de son directeur siège à :

- CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie)
- CTS Maine et Loire (Conseil Territorial de Santé)
- DAC Maine et Loire (Dispositif d'Appui et de Coordination, Membre du Conseil stratégique)
- IRESA (Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou)

“ Vous êtes personne physique, représentant de personnes morales, partenaire, vous souhaitez vous impliquer au sein d'ALiA, n'hésitez pas à nous contacter ”

Pour plus de facilité, une page web spécifique au niveau du site internet ALiA est mise en place :

Devenez acteur de l'association : adhérez à ALiA (alia49.fr)





Association Ligérienne
d'Addictologie

www.alia49.fr

Siège social

8, rue du Landemaure - 49000 ANGERS
Tél. 02 41 47 47 00 - Fax. 02 41 47 44 00
administration@alia49.fr